



## SM le Roi félicite le Président de la République du Cap-Vert à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République du Cap-Vert, S.E.M. José Maria Pereira Neves, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur au Président Pereira Neves et de davantage de progrès et de prospérité au peuple capverdien.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour réaffirmer la détermination du Royaume du Maroc à renforcer les liens de fraternité et d'amitié solide unissant les deux pays, faisant part de Sa volonté de continuer à œuvrer de concert avec le Président Pereira Neves pour consolider la coopération bilatérale et soutenir l'unité, la stabilité et le développement du continent africain.

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 552

Lundi 7 juillet 2025

*A Ain Chock et à El Jadida, Driss Lachguar  
trace la voie d'une renaissance militante*

# Entre lucidité, responsabilité et ambition



## Entre lucidité

### *A Ain Chock et à El Jadida, Driss Lachguar*

# *Driss Lachguar : Notre rôle, en tant qu'opposition suppose de facto notre assiduité en matière de contrôle et d'évaluation de l'action du gouvernement*

# Actualité



**L**e Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, poursuit avec détermination le chantier du déploiement structurel et organisationnel dans l'ensemble des représentations provinciales ittihadies à travers la totalité des sections ittihadies disséminées dans les quatre coins du territoire national.

Ainsi, le dirigeant usfpiste, enchaînant sa tournée laborieuse, a présidé, vendredi 4 juillet 2025, la séance inaugurale du 6ème congrès de la province d'El Jadida, tenu sous la thématique « Ensemble pour une justice spatiale et un développement durable ».

Driss Lachguar a, de prime abord, déploré que les projets ayant trait aux infrastructures, en l'occurrence l'eau potable, la voirie, l'électricité, le réseau routier reliant les communes urbaines et rurales dans le périmètre de la province d'El Jadida n'aient pas bénéficié des investissements suffisants requis, en particulier les communes dirigées par des élus ittihadis.

A cet égard, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a souligné que sans le sérieux, la détermination et l'acharnement responsable de Moulay El Mehdi Al Fatemi, président de la commune de Moulay Abdallah et député parlementaire ittihadî, conjuguant ses efforts avec de multiples partenariats agissants, « nous n'aurions point retrouvé la dimension patente du développement ayant favorisé l'émergence de cette région au service de sa population ».

Le responsable ittihadî a, par ailleurs, mis en avant que cette région aspire à la réalisation d'une multitude de grands projets et d'initiatives prometteuses lui conférant une plus-value laborieuse en créant des opportunités d'emploi au profit de la jeunesse, en

particulier le projet de l'industrie des batteries annoncé tout récemment.

Dans cette même veine, Driss Lachguar a tout de même regretté que le développement de ce région demeure plutôt insuffisant au vu de l'ambition de gestion spatiale car la population de cette province pâtit toujours du comportement de « ceux qui visent l'exploitation de ses ressources et leur transfert vers d'autres régions ».

A cet effet, il a mis l'accent sur l'impératif de voir l'ensemble de la population d'El Jadida assumer pleinement sa responsabilité, notamment devant les urnes.

D'autre part, le premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires n'a pas manqué de rappeler que notre pays est à même de se glorifier de la concrétisation

de grand nombre de projets et de succès sous la direction clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui les a lancés dans divers domaines allant du raccordement généralisé de l'eau et de l'électricité jusqu'aux tracés des infrastructures accompagnés pertinence de la protection sociale, tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas parvenu opportunément à la mise en œuvre des différents projets et programmes avec le sérieux requis pour leur concrétisation. « Aussi, a-t-il indiqué, notre rôle, en tant qu'opposition, suppose notre assiduité en matière de contrôle et d'évaluation de l'action du gouvernement et d'interpellation de ces insuffisances et dysfonctionnements ».

Là-dessus, Driss Lachguar a lancé un

appel à l'ensemble des congressistes ittihadis les exhortant à bien adhérer au processus actif et dynamique ciblant plus que jamais la réalisation du développement durable en préservant la justice spatiale au service des citoyennes et citoyens en s'appuyant sur la responsabilité face à tous les défis et enjeux et en s'orientant vers un avenir florissant.

Et de réitérer un hommage vibrant à l'élu local et député parlementaire ittihadî Moulay El Mehdi Al Fatemi pour les efforts consentis dans la défense des citoyens de cette province et les plaidoyers constants relatifs à leurs attentes et aspirations, « ce qui se traduit assurément par l'assistance qualitative et quantitative ayant pris part à cet événement constituant un référendum populaire et une véritable élection... », a-t-il conclu.

Par ailleurs, l'allocation du premier responsable ittihadî a été suivie par les interventions de Moulay El Mehdi Al Fatimi qui a notamment affirmé que la tenue de ce congrès peut être considérée comme une étape déterminante de la réédification et du renouvellement des ressources du parti des forces populaires au niveau local...

Pour sa part, le président du Groupe socialiste-Opposition ittihadî à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, a souligné que le 6ème Congrès de l'USFP/El Jadida est un congrès ittihadî du renouvellement du contrat avec les citoyens de cette province...

Quant à El Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique de l'USFP, il a relevé, entre autres, que grâce particulièrement au président de la commune de Moulay Abdallah, El Mehdi Al Fatemi, le mousem de la commune s'est mis en patrimoine national et mondial (...).

Rachid Meftah



# Responsabilité et ambition Face la voie d'une renaissance militante

Le Premier secrétaire : *Ain Chock n'est pas qu'une circonscription comme les autres. C'est une terre de luttes, un bastion historique de l'USFP. L'oublier, c'est oublier ce que nous sommes*



Le sixième Congrès régional de l'USFP à Ain Chock n'a pas été un simple rassemblement partisan. Il a été un moment de vérité, une tribune où la parole ne s'est pas cherchée d'excuses, mais des réponses. Sous le thème profondément évocateur «Point de développement ni de démocratie sans moralisation de la vie politique», les travaux ont été ouverts par le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, dans un discours à la fois tranchant et introspectif, qui marque un tournant dans la dynamique organisationnelle du parti.

Rarement un dirigeant politique n'aura pris à ce point le risque du dévoilement. Dans un style sans artifices ni langue de bois, Driss Lachguar a reconnu les failles, les erreurs stratégiques et les silences coupables qui ont marqué le recul de l'USFP dans la métropole casablancaise. Il n'a pas cherché à masquer l'évidence : lorsque l'USFP, alors première force politique à Casablanca, a choisi de se retirer des responsabilités municipales en 2003, ce fut une faute de calcul. Une démission qui a laissé le champ libre à une génération d'acteurs politiques sans projet, sans légitimité historique, qui se sont emparés des rouages locaux non pas pour servir la cité, mais pour servir des intérêts opaques liés à l'immobilier dévastateur, à l'opportunisme et au clientélisme.

Ce retrait – présenté à l'époque comme un acte de principe – s'est révélé être une abdication. Le parti, en sortant de la gestion pour adopter une posture d'opposition, a perdu le lien vital avec la population, avec les quartiers populaires, avec les attentes manifestes des citoyens. En laissant ce vide, il a permis à ce que Lachguar n'a pas hésité à nommer «des algues» de proliférer : des acteurs politiques flottants, sans racines, sans cap, qui ont co-

lonisé l'espace municipal par l'absurde.

En évoquant avec émotion les figures légendaires de l'USFP à Ain Chock – des noms comme Mustafa Kanaan, Abdelali Amour, Karam, ou encore Nasser – Lachguar a rappelé que Ain Chock n'est pas un territoire électoral comme les autres. C'est une terre marquée par l'histoire militante de l'USFP, un bastion où des figures légendaires ont forgé l'identité du parti. C'est une circonscription emblématique, un laboratoire de ce qui a toujours été l'engagement usfpiste : rigueur, proximité, service public, dialogue avec les citoyens. En la voyant sombrer dans le silence et le désengagement partisan, le Premier secrétaire a voulu sonner une alarme. Non, le combat n'est pas terminé. Oui, il est temps de reprendre pied dans chaque quartier, chaque rue, chaque conseil communal.

La profondeur du diagnostic posé lors de ce congrès régional dépasse largement le cas d'Ain Chock. Ce qui se joue, c'est une réhabilitation de l'action politique dans sa forme la plus noble. Le Premier secrétaire insiste : la reconquête ne se fera ni par des slogans, ni par la nostalgie, mais par un travail méthodique de reconstruction organisationnelle. Cela commence par une autocritique sincère, se prolonge par la redéfinition des priorités et s'ancre dans une stratégie de terrain. Il ne suffit pas de dénoncer la corruption et l'usage de l'argent ; il faut aussi reconnaître les manquements internes, les pertes de contact, les egos mal placés qui ont fragmenté les rangs. «Combien de quartiers avons-nous à Casablanca ? Et combien sont investis par le parti ?», a-t-il interrogé. «Le vrai combat, c'est de retrouver notre place dans chaque quartier, dans chaque rue. C'est là que se gagnent les batailles électorales, mais aussi les batailles morales», a-t-il martelé.

La reconstruction exige de miser sur les jeunes, sur les femmes, sur les compétences. Elle implique une rupture avec l'entre-soi et une ouverture sur la société réelle. C'est un appel au courage, à l'humilité, à l'unité. Le congrès d'Ain Chock ne doit pas être, selon les mots de Lachguar, une simple rencontre technique mais une renaissance politique.

En ligne de mire, bien sûr, les échéances électorales de 2026. Mais l'enjeu dépasse la seule arithmétique des sièges. Il s'agit pour l'USFP de redevenir «cette conscience critique, cette voix lucide», capable de dire non quand il le faut, et d'accompagner les réformes quand elles servent l'intérêt général. Car le parti, fort de son ancrage historique et de son rôle dans l'avènement du pluralisme marocain, refuse de sombrer dans une opposition de façade ou une participation sans contenu.

Face à un gouvernement perçu comme arrogant et peu soucieux des équilibres démocratiques, l'USFP choisit une opposition nationale, constructive et vigilante. Une posture en accord avec l'esprit de la Constitution de 2011, que Driss Lachguar estime aujourd'hui menacée par une majorité hégémonique. Dans ce contexte, l'USFP ne se bat pas uniquement pour son avenir, mais pour la survie du pacte démocratique. «Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est une majorité qui étouffe la démocratie, confisque les libertés et marginalise l'opposition», a-t-il alerté.

L'USFP se positionne alors comme rempart institutionnel face à la dérive autoritaire, tout en appelant à l'élargissement de ses rangs. «Le prochain congrès national ne doit pas être fermé. Il faut ouvrir les portes à toutes les bonnes volontés. Nous avons besoin de sang neuf, d'énergie, de compétence, pas

de calculs personnels», a insisté le Premier secrétaire. «Il est temps d'avoir le courage de dire que nous ne pouvons pas nous contenter des mêmes visages, des mêmes méthodes. Il faut se renouveler, ou bien se taire», a-t-il prévenu, sans détour.

Au-delà de la scène régionale, le discours du leader itihadi a élargi le champ à des enjeux géopolitiques lourds de conséquences. Il a évoqué la situation à Laâyoune et les provocations algériennes, mettant en garde contre les risques de dérapages régionaux. Mais il a aussi exprimé une inquiétude forte : celle de voir la cause palestinienne, si chère à l'USFP et au peuple marocain, sacrifiée sur l'autel de recompositions internationales cyniques. Sa question reste en suspens : les souffrances palestiniennes déboucheront-elles sur une redéfinition tragique de la carte du Moyen-Orient ?

Ce que l'intervention du Premier secrétaire a révélé, en somme, c'est une vision. Celle d'un parti qui refuse de s'éteindre. Qui croit à la politique comme levier de transformation sociale. Qui assume ses erreurs mais refuse le renoncement. Qui cherche à réconcilier l'action politique avec l'éthique, le discours avec les actes, la mémoire avec l'avenir.

Le congrès régional de l'USFP à Ain Chock ne fut pas un baroud d'honneur. Ce fut une déclaration d'intention, ferme et claire. Celle d'un retour sur le terrain. Celle d'un réveil. Celle d'une reconquête.

Le parti de la Rose n'a pas dit son dernier mot. Il prépare le prochain. Avec une volonté renouvelée, une conscience aiguisée, et cette détermination farouche à renforcer ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un acteur majeur du progrès démocratique au Maroc.



## L'Equateur considère l'initiative d'autonomie comme "la base pour la résolution du différend" régional autour du Sahara marocain

La République d'Equateur a affirmé, vendredi à Rabat, que l'initiative d'autonomie est "la base pour la résolution du différend" régional autour du Sahara marocain. Cette position a été exprimée par la ministre des Relations extérieures et de la Mobilité humaine de la République d'Equateur, Gabriela Sommerfeld, lors du point de presse tenu à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans ce contexte, et à l'image de la majorité des États membres de l'ONU, la République d'Equateur a également fait part de son appui aux efforts déployés par le Maroc pour parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable à ce différend régional, dans le cadre de l'ONU.

Il y a lieu de rappeler que la République d'Equateur avait retiré, le 22 octobre 2024, sa reconnaissance de la pseudo-"rasd" et mis un terme à tout contact avec cette entité fantomatique.

# Rabat et Quito réitèrent leur volonté de consolider davantage le développement des relations bilatérales

Le Royaume du Maroc et la République d'Equateur ont réitéré, vendredi à Rabat, leur volonté de consolider davantage le développement de leurs relations bilatérales.

A l'issue de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et la ministre équatorienne des Relations extérieures et de la Mobilité humaine, Gabriela Sommerfeld, les deux parties ont mis en exergue l'excellence des liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays et sont convenues de la nécessité de poursuivre ces échanges et d'établir un bilan de la relation bilatérale qui permettra son perfectionnement et sa consolidation.

Les deux ministres ont aussi souligné que le droit international est essentiellement fondé sur le respect mutuel de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance des États et l'accomplissement des obligations émanant des traités et des autres sources du droit international.

M. Bourita et Mme Sommerfeld ont relevé, avec satisfaction, leur convergence de vues sur les questions régionales et internationales et réitéré leur détermination à œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde. Ils sont convenus de fédérer les efforts face aux défis globaux tels que le changement climatique, le genre, les droits de

l'Homme, l'agenda bleu, l'agenda vert, la sécurité alimentaire, la santé, la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, ainsi que la lutte contre l'insécurité et la corruption et d'autres secteurs dans les différentes instances internationales et multilatérales.

Les deux parties ont évoqué l'importance de la mise en œuvre des ODD de manière intégrée et holistique, à même d'éradiquer la pauvreté et lutter contre le changement climatique, tout en promouvant l'exploitation durable des terres et la gestion de l'eau.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont échangé leurs points de vue sur des questions régionales et internationales, notamment la situation en Afrique et en Amérique latine et le conflit israélo-palestinien.

Ils ont réaffirmé l'importance des échanges entre les peuples dans le renforcement de la compréhension mutuelle, l'amitié et la coopération dans les domaines de la communication, de la culture, de l'éducation-enseignement, des sports, des arts, de la jeunesse, de la société civile et de l'économie.

Ils ont également exprimé leur ferme engagement à intensifier les investissements par le biais d'un échange fluide d'informations commerciales, de la promotion d'alliances stratégiques avec le secteur privé et de la promotion active d'initiatives facilitant et développant les échanges commerciaux bilatéraux,



afin de multiplier les opportunités d'affaires et d'explorer le potentiel de diversification des échanges commerciaux et d'investissement entre les deux pays.

Les deux parties ont exploré les perspectives de collaboration dans les diverses initiatives de coopération atlantique. Elles ont, en outre, exprimé leur aspiration à faire de cet espace un cadre géostratégique de concertation afin de promouvoir le développement et garantir la sécurité, la solidarité et le rapprochement des peuples Sud-Sud et Sud-Nord.

S'agissant de la question mi-

gratoire, le Maroc et l'Equateur ont salué les efforts déployés dans le domaine de la migration, notamment dans le cadre du Pacte de Marrakech, du Processus de Rabat, et de la Déclaration de Los Angeles. Ils ont réitéré leur engagement commun en faveur d'une mobilité dynamique qui permet la circulation sûre, fluide et ordonnée des personnes.

Les deux ministres ont, par ailleurs, exprimé leur volonté commune de poursuivre le renforcement du cadre juridique bilatéral, afin d'aborder les domaines d'intérêt commun en matière de coopération.

A cet effet, les deux ministres des Affaires étrangères se sont félicités de la signature de deux instruments juridiques, à savoir un Mémoire d'entente sur la formation diplomatique et l'échange d'expérience entre l'Institut marocain de formation, de recherches et des études diplomatiques (IMFRED) et l'Académie diplomatique "Galo Plaza Lasso" du ministère équatorien des Relations extérieures et un Mémoire d'entente pour l'établissement d'un mécanisme de consultations politiques bilatérales.

# Le Libéria réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire

La République du Libéria, nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à partir de 2026, a réaffirmé, vendredi à Rabat, son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

Cette position a été exprimée par la ministre des Affaires étrangères du Libéria, Mme Sara Beysolow Nyanti, lors d'un point de presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Mme Nyanti a, également,

réitéré le plein soutien de son pays au plan marocain d'autonomie, le considérant comme "la seule solution crédible, sérieuse et réaliste" à ce différend.

La ministre des Affaires étrangères du Libéria a tenu à préciser que son pays, en tant que nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à partir de janvier 2026, continuera de soutenir cette position.

La République du Libéria, a ajouté la ministre, salue aussi le consensus international croissant et la dynamique impulsée par SM le Roi Mohammed VI en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.



CDH

## Rabat appelle au renforcement de la coopération technique au service des structures nationales des droits de l'Homme

Le Maroc a réaffirmé, vendredi à Genève lors de la 59<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH), l'importance centrale de la coopération technique pour le développement et l'efficacité des structures nationales de protection des droits de l'Homme.

Dans une déclaration lors d'un panel thématique annuel, prononcée au nom du Comité

exécutif du Réseau international des mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi (MNMRS), la Délégation interministérielle des droits de l'Homme (DIDH) a souligné que la coopération technique demeure au cœur de la vision des MNMRS.

Elle a insisté sur la nécessité de renforcer l'appui des partenaires internationaux, notam-

ment le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH), les agences onusiennes et les États, en faveur des MNMRS.

Créé en 2024 à l'occasion de la Déclaration d'Asuncion, le Réseau international des MNMRS rassemble 24 membres fondateurs. Il constitue une plateforme dédiée à "la promotion de la création et du développement de MNMRS efficaces à travers l'échange

d'expériences, la coopération institutionnelle et l'action conjointe", a rappelé la DIDH, qui assure actuellement la coordination du Réseau.

Le Comité exécutif – composé du Paraguay, du Portugal et du Maroc – élabore actuellement le premier Plan d'action du Réseau, qui sera adopté lors du 3<sup>ème</sup> Séminaire international des MNMRS. Ce document stratégique vise à structurer les efforts communs en matière de renforcement des capacités, d'élargissement de l'adhésion et de coopération technique.

Le Comité a également salué le développement d'outils d'orientation, tels que le Cadre d'orientation de Marrakech, et encouragé l'intégration des MNMRS dans les stratégies et programmes-pays des Nations unies.

"Nous appelons à une meilleure intégration des stratégies de soutien aux MNMRS dans les programmes onusiens et à la promotion de l'apprentissage par les pairs à l'échelle régionale", a plaidé le Comité.

Le Réseau, qui se veut inclusif, est ouvert à tous les États membres de l'ONU, y compris ceux ne disposant pas encore de mécanismes nationaux formels, qui peuvent y adhérer en tant

qu'observateurs.

"Nous nous réjouissons de collaborer avec l'ensemble des partenaires", a conclu le Comité, réitérant son engagement à faire progresser une coopération internationale efficace pour des droits humains mieux protégés au niveau national.

Ce panel annuel a porté sur le rôle crucial de la coopération technique et du renforcement des capacités dans la consolidation des institutions nationales des droits de l'Homme (INDHs) et les MNMRS. Outre le Maroc, la séance a rassemblé des intervenants de haut niveau représentant des États, le HCDH, des INDH et des MNMRS pour présenter des expériences, des bonnes pratiques et des défis.

L'objectif est de renforcer la synergie entre acteurs internationaux et nationaux, favoriser des partenariats adaptés et discuter d'outils de coordination.

Le Maroc y a été représenté par le délégué interministériel aux droits de l'Homme, Mohamed El Habib Belkouch, qui conduit la délégation marocaine aux travaux de cette session du CDH, ainsi que par Mme Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).



*Commune de Tanger*

# Mise en place d'un nouveau système de stationnement basé sur l'efficacité et la transparence

La commune de Tanger a annoncé l'entrée en vigueur, à partir du 9 juillet, d'une décision réglementaire relative à l'organisation du stationnement des véhicules, selon les normes d'efficacité, de digitalisation et de transparence, en sus de l'amélioration de la relation avec les usagers.

La commune a précisé, dans un communiqué, que cette décision stipule que la liberté de circulation et de mobilité ne sera pas compromise, et interdisant la pause de sabots, tout en assurant la fluidité de la circulation dans les différentes rues et places de la ville, en rationalisant l'utilisation des places attribuées au stationnement et en respectant le principe d'alternance et d'égalité d'accès au parking pour tous les usagers.

Cette décision réglementaire n° 2022/1357 relative à l'exploitation des parkings payants, dans le cadre d'une gestion déléguée des services de stationnement, vise à renforcer l'attractivité de la ville du Détroit et à moderniser la gestion de ses espaces dans une perspective de développement en phase avec la dynamique remarquable que connaît la ville, a expliqué la même source, notant que cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts visant à organiser le service public de stationnement et à améliorer la qualité des services fournis.

Dans le cadre de la promotion des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, la commune a an-



noncé que le stationnement sera gratuit pour cette catégorie, à travers l'aménagement de places qui leur sont réservées, notamment que d'autres catégories, notamment les résidents et les commerçants, bénéficieront de formules d'abonnement préférentielles à des tarifs raisonnables, leur assurant un accès prioritaire au stationnement.

Et afin de garantir la bonne application des dispositions de cette décision réglementaire, la commune de Tanger a indiqué avoir pris un ensemble de me-

ures, notamment la mobilisation des ressources humaines, dont des agents assermentés, des moyens logistiques et des équipements techniques nécessaires, ainsi que l'installation de la signalisation horizontale et verticale au niveau des zones concernées et la mise à jour des panneaux d'affichage des horaires et des tarifs, conformément aux standards internationaux en vigueur.

La commune a ainsi réitéré son engagement en faveur de l'égalité d'accès et

de la transparence dans l'exploitation des espaces de stationnement, ainsi que pour la modernisation et le développement de ce service public vital, appelant les usagers et les acteurs de la société civile à respecter les dispositions de cette décision et à accompagner sa mise en oeuvre.

Elle a affirmé son engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la bonne application de cette décision, dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

## Une délégation du CAITA au Maroc pour renforcer la coopération numérique africaine

Le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration a accueilli, vendredi à Rabat, les membres du Conseil africain des institutions et agences du numérique (CAITA) dans le cadre d'une visite d'étude, organisée en partenariat avec l'Alliance Smart Africa et l'Agence de développement du digital (ADD).

Cette visite d'étude s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'une coopération Sud-Sud ambitieuse et traduit la volonté du Maroc de contribuer activement à l'essor d'un numérique africain fort et inclusif, indique un communiqué du ministère.

La présence des délégations venues de : Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Comores, Ghana, Gabon, Mauritanie, Nigeria, Tu-

nisie et Zambie témoigne de l'excellence de la coopération africaine dans le domaine du numérique, ajoute la même source.

Depuis juin 2023, l'ADD, sous la tutelle du ministère, assure la présidence du CAITA et conduit, avec l'ensemble des agences membres, une coopération stratégique fondée sur la solidarité et l'efficacité, précise-t-on.

A cette occasion, la ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, a souligné, citée dans le communiqué, l'importance du numérique dans la modernisation des administrations publiques, rappelant qu'"on ne peut faire la réforme de l'administration sans digital, et on ne peut faire du digital sans gouvernance".

Elle a également relevé que le

ministère, par l'intermédiaire de l'ADD, s'engage aux côtés de l'Alliance Smart Africa et de la présidence du CAITA à soutenir et renforcer cette dynamique.

L'objectif est d'enrichir cette coopération et de la porter vers des résultats concrets et mesurables, a-t-elle poursuivi, évoquant, dans ce cadre, l'initiative "Digital for Sustainable Development" (D4SD), en cours de déploiement avec le PNUD.

"Cette démarche vise à lancer des projets collaboratifs sur des thématiques stratégiques, pour construire l'Afrique que nous voulons, en accord avec l'Agenda 2063", a-t-elle ajouté.

Le Maroc réaffirme ainsi sa volonté de jouer un rôle moteur dans l'essor d'un numérique africain solidaire et tourné vers les besoins réels des populations, conclut le communiqué.

## Le Maroc réélu membre du Conseil de la FAO

Le Royaume du Maroc a été réélu, vendredi à Rome, membre du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour un nouveau mandat couvrant la période allant du 1er juillet 2026 jusqu'à la fin de la 46ème session de la Conférence de l'organisation onusienne, prévue en 2029.

Cette réélection, en la personne de l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès des agences de l'ONU à Rome, Youssef Balla, a eu lieu dans le cadre de la 44<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO, tenue à Rome du 28 juin au 4 juillet courant.

Le Maroc fait partie des 12 pays représentant la région de l'Afrique au sein du Conseil, depuis le 30 juin 2023.

Le Royaume devait initialement achever son mandat actuel au sein du Conseil le 30 juin 2026. Toutefois, la confiance renouvelée des Etats membres africains lui a valu un nouveau mandat, témoignant ainsi de leur reconnaissance à l'égard de l'engagement constant du Royaume en faveur de la sécurité alimentaire, du développement agricole durable et de la coopération Sud-Sud dans le continent africain.

Composé de 49 membres, le Conseil est l'organe exécutif de la Conférence de la FAO, chargé de veiller à la mise en oeuvre des activités de l'Organisation entre les sessions plénières de la Conférence.

# La plage d'Essaouira labellisée "Pavillon Bleu" pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive

Le label international "Pavillon Bleu" a été hissé, vendredi, sur la plage d'Essaouira pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive.

Attribué annuellement par la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE), le label "Pavillon Bleu" est porté au Maroc depuis 2002 par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, présidée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa.

Une cérémonie officielle célébrant la labellisation de la plage de la Cité des Alizés "Pavillon Bleu" pour l'année 2025 dans le cadre du programme national "Plages Propres", a été organisée, à cette occasion, en présence notamment du gouverneur de la province, Mohammed Rachid, des représentants des autorités locales et sécuritaires, des chefs des services extérieurs, ainsi que des acteurs de la société civile et d'autres personnalités.

Cette distinction témoigne des efforts continus déployés par les autorités locales et les différents partenaires et parties prenantes pour préserver la propreté et la qualité de cet espace vital, tout en promouvant un développement durable et respectueux de l'environnement.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le directeur des ports de la région de Marrakech-Safi, Mohammed Hassou, a souligné que cette distinction est le fruit d'efforts collectifs déployés pour améliorer la qualité des eaux de baignade, renforcer les équipements de la plage, promouvoir la culture environnementale et garantir l'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques.

M. Hassou a également affirmé que l'Agence nationale des ports (ANP), en tant qu'institution citoyenne, renouvelle à cette occasion son engagement en faveur de ces efforts visant à ancrer la culture environnementale et à sensibiliser les jeunes générations à l'importance de la protection de l'environnement et du rôle essentiel des plages.

"Grâce à des initiatives de sensibilisation et



d'éducation, ainsi qu'à des actions continues de nettoyage et de gestion des déchets, la plage de la Cité des Alizés a su maintenir des standards élevés qui lui permettent de conserver ce label prestigieux", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Hassou n'a pas manqué d'appeler à la poursuite des efforts de sensibilisation et d'éducation environnementale, afin de pérenniser les acquis et d'inculquer aux générations futures l'importance de protéger et de respecter notre patrimoine naturel.

Cette cérémonie a été marquée par une série d'activités et de discours célébrant l'engagement de la ville pour la protection de l'environnement. Après la levée officielle du "Pavillon Bleu", des animations culturelles et musicales ont égayé l'événement, créant ainsi une ambiance festive et conviviale.

Des stands de sensibilisation, tenus par diverses

associations et organisations locales, ont également été aménagés pour la circonstance afin d'informer les visiteurs sur les bonnes pratiques écologiques et les initiatives locales de protection de l'environnement.

Au programme de cet événement figuraient aussi des ateliers interactifs pour les enfants, incluant des démonstrations de recyclage et des jeux éducatifs sur des thèmes écologiques.

Le label international Pavillon Bleu flottera sur 28 plages, un lac de montagne et quatre ports de plaisance durant la saison estivale 2025.

Avec 33 sites labellisés, le Maroc se classe 21<sup>e</sup> au niveau mondial sur 50 pays, premier pays arabe et deuxième en Afrique pour le nombre de sites labellisés "Pavillon Bleu", un écolabel exigeant, symbole d'exemplarité en matière de gestion environnementale des espaces de baignade.

## Le tissu coopératif, un levier essentiel pour l'autonomisation des femmes

L'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH) a toujours placé la promotion du tissu coopératif, en tant que levier de l'autonomisation des femmes, parmi les principaux axes de ses multiples interventions au niveau de la province d'El Kelaâ des Sraghna.

Consciente de cette dynamique importante, l'Initiative ne cesse d'accorder un intérêt particulier, notamment dans le cadre de sa troisième phase, à ce secteur vital eu égard à sa contribution effective et tangible à la dynamisation de

l'économie locale et à l'inclusion socioéconomique des populations vulnérables, notamment en milieu rural.

En effet, l'INDH veille à assurer l'accompagnement des coopératives, en particulier féminines, à travers le financement de projets, la formation en matière de production, de gestion, d'hygiène, de sécurité sanitaire et de commercialisation, tout en œuvrant à mettre à la disposition de ces structures d'espaces appropriés de travail et d'autres dédiés à l'exposition et la vente de leurs pro-

duits. Parmi les nombreuses expériences réussies, ayant bénéficié de cet appui incommensurable de l'INDH au niveau de cette partie du territoire national, il y a lieu de citer la coopérative "Couscous Tassaout", située au cœur de la ville d'El Kelaâ des Sraghna.

Créée en 2017, cette structure, qui se distingue par sa production innovante de cette denrée alimentaire si chère aux Marocains, avec plusieurs variétés à base du maïs, du soja, de graines de lin ou encore du quinoa, est la première coopérative au niveau national à se spécialiser dans le couscous sans gluten.

Cette coopérative, où les femmes veillent minutieusement à la préparation du couscous traditionnel, n'est pas seulement un lieu de production, mais aussi un espace où elles construisent leur autonomie et leur dignité dans le cadre d'un projet pilote, a souligné la présidente de cette structure, Hafida Fellahi, tout en saluant le soutien et l'engagement de l'INDH en faveur de ce genre de projet à fort impact.

Saisissant cette occasion de cé-

lébration de la Journée internationale des coopératives (5 juillet), Mme Fellahi a mis en avant cette expérience unique, fondée sur la solidarité et le travail collectif, soulignant son impact positif et tangible sur les conditions de vie des femmes, notamment dans les zones rurales.

Grâce à l'accompagnement et le soutien de l'INDH, la coopérative a pu renforcer les capacités de ses adhérentes et diversifier sa production, a-t-elle dit dans une déclaration à la MAP.

Dans le même sillage, la coopérative "Al Habka", spécialisée en couture et broderie, dans la commune rurale de Chaara, près d'El Attaouia, constitue aussi un exemple éloquent de cette dynamique que connaît le secteur coopératif au niveau de la province à la faveur du soutien de l'INDH.

Constituée exclusivement de femmes, cette coopérative, qui a vu le jour en 2017, se veut un modèle de réussite collective, traduisant ainsi l'engagement et l'efficacité des interventions menées dans le cadre de ce chantier social de grande envergure, en faisant de l'autonomi-

sation des femmes l'une des principales préoccupations.

Cette structure se démarque par sa vocation sociale : ses adhérentes ont placé au cœur de leur démarche l'objectif de transmettre un métier à des femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité.

À ce jour, une vingtaine de femmes ont bénéficié du programme de formation mis en place et obtenu des attestations leur permettant d'accéder au marché du travail ou de lancer leurs propres projets, a précisé Mme Ibtissam El Qaidi, membre de la coopérative, ajoutant que le programme ne se limite pas à l'apprentissage professionnel, mais comprend également un volet dédié à l'alphabétisation afin d'assurer l'autonomisation intégrée des femmes.

Pour sa part, Widad, une jeune femme bénéficiaire qui incarne parfaitement l'esprit de cette initiative, a confié à la MAP que "cette coopérative représente pour moi un refuge et un nouveau départ. J'y ai appris la broderie et la couture et je rêve aujourd'hui de lancer mon propre projet et de devenir indépendante".





## Sans Xi ni Poutine, les Brics à Rio pour rejeter le protectionnisme de Trump



**S**ans Xi Jinping ni Vladimir Poutine, les Brics cherchent, depuis dimanche, en sommet à Rio de Janeiro, à faire front commun contre le protectionnisme de Donald Trump, même s'ils devraient éviter de le cibler nommément.

En se réunissant pour deux jours sous haute sécurité au bord de la sublime baie de Guanabara, les dirigeants du groupe de 11 grands pays émergents (dont Brésil, Chine, Inde, Russie et Afrique du Sud) voient leur rendez-vous annuel percuté par la guerre commerciale lancée par le président américain.

Selon le projet de communiqué final auquel l'AFP a eu accès samedi, ils doivent exprimer leurs "graves préoccupations face à l'augmentation des mesures douanières et non-douanières unilatérales qui faussent le commerce".

Selon le document, qui pourra encore être amendé durant le sommet, de telles mesures menacent d'"affecter les perspectives de développement économique dans le monde".

Les Brics, qui représentent près de la moitié de la population mondiale et 40% du PIB de la planète, visent ainsi clairement le président américain et sa rafale de droits de douane punitifs.

Mais ils se gardent de nommer Donald Trump, alors que de nombreux pays, dont la Chine, puissance dominante du groupe des émergents, sont engagés dans des négociations avec Washington sur le sujet.

Dernier épisode d'une longue saga, le républicain a annoncé vendredi avoir signé des lettres adressées aux partenaires commerciaux des Etats-Unis concernant l'application des surtaxes douanières.

Prenant le contre-pied, l'hôte du sommet de Rio, le président brésilien de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, s'est fait samedi le chantre du multilatéralisme: "Face à la résurgence du protectionnisme, il appartient aux nations émergentes de défendre le régime commercial multilatéral et de réformer l'architecture financière internationale".

Le président chinois Xi Jinping sera pour la première fois absent du sommet des Brics, dont son pays est pourtant la puissance dominante.

Le président russe Vladimir Poutine, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crime de guerre présumé en Ukraine, sera lui aussi absent. Mais il s'exprimera par visioconférence, selon le Kremlin.

La récente guerre de 12 jours entre Iran et

Israël plane également sur le rendez-vous.

Les négociateurs sont parvenus samedi à un consensus sur la façon de l'évoquer dans le communiqué final, d'après une source impliquée dans les discussions.

Téhéran souhaitait que les Brics durcissent le ton, mais le document doit conserver "le même langage" qu'une déclaration publiée fin juin par le groupe, selon cette source.

Les pays émergents avaient alors condamné les "attaques militaires" contre l'Iran, mais sans citer Israël et les Etats-Unis, et jugé "urgent de rompre le cycle de la violence et de rétablir la paix".

Le président iranien Massoud Pezeshkian est représenté à Rio par son ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi.

Créé dans le but de rééquilibrer l'ordre mondial au bénéfice du "Sud global" face à l'Occident, le groupe des Brics s'est élargi depuis 2023 avec l'Arabie saoudite, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Ethiopie, l'Iran puis l'Indonésie.

Au-delà des questions géopolitiques, le bloc cherche à affirmer son poids économique. Depuis quelques années, l'idée d'une alternative au dollar pour le commerce au sein du groupe est avancée.

Mais l'ex-présidente brésilienne Dilma Rousseff, à la tête de la banque des Brics, a dit samedi qu'elle ne voyait "aucune possibilité que cela se produise": "Aujourd'hui, il n'y a personne qui veut assumer la place des Etats-Unis".

Le scénario paraît d'autant plus improbable que Donald Trump a menacé d'imposer des droits de douane de 100% aux pays qui défieraient la domination internationale du billet vert.

Le Brésil, qui accueillera en novembre la COP30, la conférence climat de l'ONU, dans la ville amazonienne de Belem, espère par ailleurs qu'un consensus sera trouvé sur la lutte contre le changement climatique.

En plus de la déclaration finale espérée, doivent en effet être publiés des textes sur le climat, mais aussi sur l'intelligence artificielle et la coopération sanitaire.

## Le Royaume-Uni annonce rétablir ses relations diplomatiques avec la Syrie

**L**e Royaume-Uni a annoncé samedi le rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Syrie, rompues depuis plus d'une décennie, à l'occasion de la première visite à Damas du chef de sa diplomatie, David Lammy, depuis la chute en décembre de Bachar al-Assad.

Cette avancée diplomatique pour les nouvelles autorités islamistes intervient alors qu'elles tentent de reconstruire le pays, dévasté par plus de 13 ans de conflit, et de relancer son économie moribonde.

La guerre a été déclenchée en 2011 par la répression de manifestations en faveur de la démocratie, et de nombreux pays européens comme le Royaume-Uni avaient alors pris position contre le président Bachar al-Assad.

Londres s'était notamment associé aux sanctions internationales prises contre Damas, et avait ensuite fermé son ambassade.

"Le Royaume-Uni rétablit ses relations diplomatiques car il est dans son intérêt d'aider le nou-

veau gouvernement à honorer son engagement à bâtir un avenir stable, plus sûr et plus prospère pour tous les Syriens", a déclaré M. Lammy, cité dans un communiqué de ses services, lors de ce premier déplacement ministériel britannique en Syrie en 14 ans.

La présidence syrienne avait auparavant fait état d'une rencontre à Damas entre M. Lammy et le président syrien par intérim Ahmad al-Chareh. Le ministre britannique a aussi rencontré son homologue syrien, Assaad al-Chaabani.

Les discussions ont porté sur "les relations bilatérales (...) et les moyens de renforcer la coopération, ainsi que sur les développements régionaux et internationaux", selon la présidence.

M. Lammy a mis en avant qu'une Syrie stable serait bénéfique pour son pays, en permettant de "réduire le risque de migration irrégulière, d'assurer la destruction des armes chimiques" du précédent pouvoir ainsi que de "lutter contre la menace ter-

roriste". Autant de préoccupations partagées par d'autres pays occidentaux, qui ont rétabli leurs relations avec le nouveau pouvoir syrien, malgré des inquiétudes portant notamment sur le sort des minorités.

Les nouvelles autorités comptent sur leur soutien pour lancer la phase de reconstruction, dont le coût est estimé par l'ONU à plus de 400 milliards de dollars.

Selon le ministère des Affaires étrangères britannique, Londres s'est engagé à verser 129 millions de dollars supplémentaires pour fournir une "aide humanitaire d'urgence" aux Syriens et soutenir la reconstruction.

En mars, le Royaume-Uni s'était engagé à mobiliser jusqu'à 190 millions d'euros en faveur de la Syrie.

La Syrie a connu une intense activité diplomatique depuis que les forces islamistes ont mis fin le 8 décembre à un demi-siècle de pouvoir sans par-

tage du clan Assad sur la Syrie.

En mai, les Etats-Unis et l'Union européenne avaient annoncé la levée des sanctions économiques contre la Syrie.

Le même mois, le ministre syrien de la Défense, Mourhaf Abou Qasra, avait rencontré une délégation officielle britannique, selon son ministère.

En avril, le gouvernement britannique avait annoncé la levée des sanctions imposées aux ministères syriens de l'Intérieur et de la Défense sous Assad.

Londres avait également indiqué lever les sanctions contre divers groupes de médias et agences de renseignement, ainsi que contre certains secteurs de l'économie, notamment les services financiers et la production d'énergie.

En mars, le Royaume-Uni avait aussi levé les sanctions contre 24 entités, dont la banque centrale syrienne.

# Les incendies se multiplient en Europe

Plusieurs incendies continuent de frapper samedi des pays d'Europe, comme la Grèce et la Turquie, où ils ont fait une troisième victime, ou encore la France, dont le sud est en proie à plusieurs feux après une canicule.

En Turquie, un ouvrier forestier, Ragıp Sahin, "blessé en luttant contre l'incendie à Odemis", dans la province d'Izmir "est décédé", a annoncé sur X Ibrahim Yumakli, le ministre de l'Agriculture et des Forêts.

L'incendie qui a ravagé cette zone à environ 100 kilomètres à l'est de la station balnéaire d'Izmir, avait déjà coûté la vie jeudi à un homme de 81 ans et à un ouvrier forestier de 39 ans.

Le feu a été maîtrisé vendredi soir, tout comme six autres incendies de forêt, principalement dans l'ouest et le centre de la Turquie, selon M. Yumakli.

Les pompiers tentaient en revanche encore de maîtriser un incendie dans la zone côtière méridionale de Dortyol, dans le sud du pays, à la frontière syrienne.

La Turquie a été épargnée par les récentes vagues de chaleur qui ont frappé le reste de l'Europe du Sud. Mais, cette semaine, les pompiers ont lutté contre plus de 600 incendies dans ce pays frappé par la sécheresse au cours de la semaine, alimentés par des vents violents.

En Grèce, un homme de 52 ans a été arrêté sur l'île d'Eubée, accusé d'avoir été à l'origine du feu qui a ravagé un millier d'hectares de l'île entre vendredi soir et samedi matin, ont annoncé les pompiers grecs. D'après la chaîne de télévision publique Ert, il débroussaillait un terrain quand le feu a pris puis est devenu rapidement incontrôlable.

Et les pompiers grecs sont restés sur le qui-vive en raison des températures élevées et des vents violents dans tout le pays.

En France, les premiers grands in-



cidies de la saison ont éclaté samedi dans le sud, dans les départements des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, deux départements toujours sous la canicule, provoquant la coupure d'une autoroute en plein week-end de départ en vacances.

"Les véhicules bloqués sur l'autoroute (A9)", dans l'Hérault, "n'ont pas été touchés et ont été protégés", ont indiqué les pompiers, selon lesquels "il n'y a pas de victime, et aucune habitation n'a dû être évacuée". Il était toujours en cours en début de soirée, avec déjà 100 hectares parcourus, selon les pompiers.

Dans les Bouches-du-Rhône, le feu a en revanche été circonscrit après avoir parcouru une centaine d'hectares de forêts à une quinzaine de km de Marseille (sud-est).

Deux autres incendies se sont déclarés en France.

L'un en début d'après-midi dans le département de l'Aude, également dans le sud, où il a parcouru 400 hectares et a été "stabilisé" dans la soirée, selon la préfecture. L'autre, dans le Cher (centre), a parcouru "110 hectares", selon la préfecture, qui a précisé en fin de journée que les pompiers étaient "à pied d'oeuvre pour contenir les flammes".

Malgré la fin officielle de la vague de chaleur en France, les services météorologiques ont mis en garde samedi -pour la première fois de l'été- contre les risques "très élevés" de feux de forêts dimanche dans les Bouches-du-Rhône (sud), qui concernent aussi deux autres départements, l'Aude et le Var, à partir

de lundi.

Dans le nord de l'Europe, l'Allemagne subit aussi des incendies de forêts après un premier semestre particulièrement sec.

En cours depuis mardi, celui qui sévit près de Gorisshheide, en Saxe, dans l'est du pays, a désormais parcouru environ 1.300 hectares, selon les gardes forestiers, soit le double par rapport à jeudi.

Environ 700 pompiers, secouristes, militaires et policiers sont mobilisés pour empêcher sa progression, favorisée par le vent et des températures élevées.

La situation est stable en Thuringe, qui subit selon les experts son plus grand feu de forêt depuis 1993. Survenu mercredi, l'incendie s'étend sur environ 300 hectares.

## En Argentine, au Chili et en Uruguay, une vague de froid inédite fait 15 morts



Une vague de froid exceptionnelle frappe l'Argentine, le Chili et l'Uruguay, faisant au moins 15 morts et contraignant les autorités à restreindre l'approvisionnement en gaz et à activer des plans d'hébergement d'urgence.

Depuis plusieurs jours, une masse d'air polaire venue de l'Antarctique fait chuter les températures bien en dessous de zéro dans tout le cône sud de l'Amérique.

En Argentine, neuf sans-abri sont décédés depuis le début de l'hiver austral.

À Buenos Aires, le thermomètre a affiché -1,9°C mercredi, son niveau le plus bas depuis 34 ans. La forte demande en électricité a provoqué des coupures prolongées, laissant des milliers de foyers sans courant pendant plus de 24 heures.

Plus au sud, la localité patagonienne de Maquinchao a enregistré -18°C mardi, tandis que la neige a même recouvert des plages atlantiques comme celle de Miramar, à 450 km de

la capitale. Pour garantir l'approvisionnement domestique, le gouvernement argentin a suspendu les livraisons de gaz aux industries et stations-service.

En Uruguay, où les températures sont également passées sous zéro dans plusieurs départements, les autorités ont décrété une « alerte rouge », permettant de transférer de force les sans-abri vers des centres d'accueil. Six décès liés au froid ont été recensés.

À Montevideo, la température n'a pas dépassé 5,8°C le 30 juin, son record de froid depuis 1967.

Au Chili, la ville de Chillán, à 400 km au sud de Santiago, a enregistré -9,3°C, tandis que la neige est tombée dans certaines zones du désert d'Atacama, l'un des plus arides au monde. Le gouvernement a renforcé les dispositifs d'accueil pour les sans-abri.

Selon les services météorologiques, un adoucissement progressif des températures est attendu dans les prochains jours.

# Economie

## Le CMC publie un spécial sur la résurgence du protectionnisme et les leviers de relance



Le Centre marocain de conjoncture (CMC) a annoncé la parution de son nouveau numéro mensuel "Maroc Conjoncture" n°380, consacré à l'analyse des impacts du regain de protectionnisme sur l'économie mondiale et des leviers internes de soutien à l'activité.

Dans ce numéro, le CMC revient sur la montée des tensions commerciales, notamment à la lumière du durcissement récent de la poli-

tique commerciale américaine.

Désormais soumis à un tarif de base de 10%, le Maroc reste relativement épargné par ces mesures en raison de la faible part de ses exportations vers les Etats-Unis, estime la même source.

Toutefois, le Centre alerte sur les effets indirects possibles, notamment sur les investissements chinois dans l'industrie automobile marocaine, tout en soulignant les opportunités à saisir pour capter

des relocalisations industrielles.

Sur le plan interne, la publication met en avant le recentrage du policy-mix en faveur de la relance, facilité par l'atténuation des pressions inflationnistes. Le CMC observe que la politique budgétaire a été mobilisée pour soutenir l'investissement et la diversification productive, alors que des mesures monétaires et financières visent à améliorer les conditions de financement des entreprises.

L'analyse du crédit bancaire laisse entrevoir une dynamique haussière en phase avec la reprise de l'activité, soutenue par une prévision de croissance du PIB de 5% en 2025. Cette orientation devrait contribuer à répondre à une demande intérieure en redressement et à un environnement global en recomposition, estime le CMC.

La problématique de l'emploi est également au cœur de ce numéro, avec un diagnostic sur la persistance d'un chômage élevé, particulièrement chez les jeunes, les diplômés et les femmes.

Le CMC insiste sur la nécessité d'accélérer les réformes pour renforcer l'attractivité de l'investissement privé et améliorer le climat des affaires, condition sine qua non pour une reprise inclusive du marché du travail.

Dans le domaine énergétique, la publication revient sur le projet d'autoroute électrique Sud-Centre, infrastructure stratégique en courant continu de haute tension sur 1.400 km, avec une capacité de 3.000 MW. Ce projet structurant, reposant sur un partenariat public-privé, vise à connecter les zones de production d'énergies renouvelables dans le Sud aux pôles industriels du Nord, en consolidant la sécurité énergétique et la compétitivité industrielle du pays.

Enfin, les données des comptes nationaux de l'exercice 2024 confirmeront la consolidation de la reprise avec une croissance estimée à 3,8%. Le CMC souligne que cette progression modérée, malgré un contexte de sécheresse persistante, traduit la résilience de l'économie nationale et le dynamisme de la demande intérieure, porté notamment par l'investissement public et les performances des secteurs non agricoles.

## Le dirham s'apprécie de 1,4% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 1,4% face au dollar américain et est resté quasi-stable vis-à-vis de l'euro durant la période du 26 juin au 02 juillet, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 26 juin, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 401,7 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,3% d'une semaine à l'autre et de 9,7% en glissement annuel.

Concernant le volume des interventions de BAM, il s'est établi à 132,2 MMDH en moyenne quotidienne au cours de cette période. Il se répartit entre des avances à 7 jours pour 53,2 MMDH, des pensions li-

vrées à plus long terme pour 44 MMDH, des prêts garantis pour 34,5 MMDH ainsi que des avances à 24 heures pour un montant de 500 millions de dirhams.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 9,4 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 2 juillet (date de valeur le 3 juillet), la Banque a injecté un montant de 53,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 0,6%, portant sa performance depuis le début de l'année à 25,3%.

Cette évolution reflète notamment des progressions de 1,7% de l'indice des "Bâtiements et matériaux de construction", de 4,4% pour celui des "Distributeurs", de 1,7% pour "l'Agroalimentaire" et de 1,1%



pour les "Télécommunications".

S'agissant du volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'au-

tre, de 2,1 MMDH à 3,5 MMDH, répartis entre le marché central actions (2 MMDH) et le marché de blocs (1,4 MMDH).

# Un forum d'affaires maroco-guinéen en janvier prochain à Conakry

Un forum d'affaires Maroc-Guinée sera organisé en janvier prochain à Conakry afin de favoriser les opportunités d'investissements dans les deux pays et le rapprochement des milieux d'affaires respectifs.

L'annonce en a été faite lors d'entretiens, tenus jeudi à Conakry, entre le secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, et le ministre guinéen par intérim du Commerce, de l'Industrie et des PME, Mamadou Saliou Diaby, en présence de l'ambassadeur du Royaume du Maroc en Guinée Conakry, Issam Taïb et d'une délégation d'hommes d'affaires marocains.

Lors de cette rencontre, il a été convenu de multiplier les rencontres B2B entre les opérateurs des deux pays dans les secteurs d'intérêt commun et de favoriser les échanges commerciaux bilatéraux, indique un communiqué du secrétariat d'Etat chargé du commerce extérieur.

Les deux parties ont également passé en revue les relations de coopération bilatérale et insisté sur l'amélioration des échanges commerciaux à même d'exploiter le plein potentiel existant et de refléter l'excellence des relations fraternelles liant les deux pays.

Elles ont aussi convenu de faciliter l'accès réciproque aux marchés guinéen et marocain pour les produits industriels et agricoles, particulièrement les produits médicaux et pharmaceutiques, outre ceux du secteur de l'énergie, des équipements et installations électriques.

Par ailleurs, la partie guinéenne a sollicité l'appui du Maroc en matière de renforcement des capacités commerciales à travers la formation des cadres et le développement des



investissements directs étrangers marocains en Guinée en propre ou en joint-ventures dans le domaine industriel, y compris dans le domaine de la transformation des produits agricoles où la Guinée dispose d'un potentiel important en termes de quantité et de qualité.

La délégation guinéenne a également sollicité l'appui du Maroc dans le domaine de

l'assistance technique à la promotion des PME, aux exportations et au développement des statistiques commerciales. La partie marocaine a exprimé la disposition du Royaume à partager avec la Guinée son expertise dans les domaines mentionnés.

La coopération maroco-guinéenne dans les différents secteurs s'inscrit dans le cadre des travaux du comité de suivi de l'Accord-

cadre industriel et commercial, signé à l'occasion de la visite Royale de SM le Roi Mohammed VI, en Guinée en mars 2014.

Dans le cadre de sa visite en Guinée, M. Hejira a également tenu des réunions avec le ministre guinéen de la Santé et de l'Hygiène publique, Omar Bah Oury et celui de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, Aboubacar Camara.

Ghiath Shabsigh, SG du Conseil des services financiers islamiques

## *Le Maroc s'affirme comme un hub financier régional*

Le Maroc s'est affirmé comme un hub financier régional, en raison de sa position stratégique entre l'Afrique et l'Europe, et constitue un levier important pour la finance islamique, a indiqué le secrétaire général du Conseil des services financiers islamiques (IFSB).

"Nous sommes impressionnés par les avancées réalisées, tant sur le plan réglementaire que sur la facilitation du dialogue autour des questions de la Charia, notamment la manière dont ces principes sont traduits en mécanismes opérationnels", a dit M. Shabsigh dans un entretien accordé à la MAP, en marge du 23<sup>e</sup> Forum sur la

stabilité financière islamique, tenu récemment à Rabat.

Selon lui, l'éducation financière constitue également un pilier essentiel pour le développement de la finance participative, notant que l'ensemble de ces efforts s'inscrit dans un plan stratégique mis en œuvre par Bank Al-Maghrib, visant à soutenir la croissance du secteur et à bâtir un système financier robuste, fiable et durable.

Notant que la finance islamique est relativement récente au Maroc, il a estimé qu'elle connaît un développement rapide, comme en témoignent les chiffres, notamment grâce à la mise en place d'un cadre juridique adapté.

"Cette réglementation couvre les secteurs bancaire, assurantiel et celui des marchés de capitaux, constituant ainsi une avancée majeure pour accompagner la croissance de la finance islamique au Royaume", a-t-il soutenu, soulignant que cette supervision permet de garantir un développement sûr, sain et structuré du secteur.

Et d'affirmer que dans cette dynamique, le Maroc dispose d'un potentiel considérable pour renforcer sa place dans l'industrie de la finance islamique, tant au niveau régional qu'international. "Les initiatives prises par le Maroc pour développer le marché des capitaux sont particulièrement impor-

tantes, notamment l'introduction des Sukuk souverains", a-t-il poursuivi.

Ainsi, il a recommandé de bâtir une base solide avec un marché domestique des Sukuk en dirhams, dynamique et bien structuré.

"Une fois ce socle en place, l'émission de Sukuk en devises devient plus accessible, avec de meilleures conditions de financement et une crédibilité accrue auprès des investisseurs internationaux", a-t-il conclu.

Créé en 2003 et basé à Kuala Lumpur, l'IFSB est une organisation internationale dédiée à la promotion de la solidité et de la stabilité du secteur financier islamique.

## Jazzablanca

## Une soirée magistrale avec Black Eyed Peas, Caravan Palace et Nubya Garcia

Samedi à Casablanca, la troisième soirée de la 18<sup>e</sup> édition du Festival Jazzablanca s'est distinguée par une programmation éclectique, marquée par les performances de Black Eyed Peas, Caravan Palace et Nubya Garcia, des artistes de renommée internationale issus de scènes musicales variées.

Sur la scène Casa Anfa, le groupe français Caravan Palace, figure emblématique de l'électroswing, a envoûté le public avec une prestation énergique mêlant jazz manouche, swing et musique électronique, à l'occasion de sa toute première apparition au Maroc.

Au micro de la MAP, Charles Delaporte, contrebassiste du groupe, a salué l'atmosphère singulière du festival, ainsi que le travail remarquable des équipes techniques mobilisées.

Le groupe a exprimé son souhait de revenir se produire au Maroc, soulignant l'accueil chaleureux du public casablancais et sa volonté de tisser des liens durables avec la scène musicale locale.

Plus tôt dans la soirée, sur la Scène 21, la saxophoniste britannique Nubya Garcia a transporté le public dans un univers à la fois ex-



pressif et empreint de diversité musicale.

A travers des titres comme "Solstice", "We Walk in Gold" ou encore "Odyssey", la musicienne a partagé une vision contemporaine du jazz, enrichie de sonorités classiques, R&B et broken beat.

La soirée s'est conclue avec une prestation du groupe américain Black Eyed Peas, qui a revisité ses plus grands succès devant un public conquis.

Avec plus de 35 millions d'albums et 120 millions de singles vendus, le groupe californien a marqué de son empreinte cette édition, confirmant sa place incontournable sur la scène musicale mondiale. Le groupe a interprété notamment "Rock That Body, I Gotta Feeling et Pump It.

En parallèle, la scène Nouveau Souffle, installée au parc de la Ligue arabe, a accueilli le musicien Mehdi Qamoum, alias MediCa-

ment, qui a proposé une relecture des traditions gnaoua et amazighes, porté par son guembri à trois cordes dans une fusion singulière mêlant jazz, funk et musiques du monde.

Le Festival Jazzablanca, dont les activités se poursuivent jusqu'au 12 juillet courant, maintient son engagement à offrir au public une expérience immersive, qui constitue une caractéristique essentielle de son identité.

Des spectacles folkloriques chinois en ouverture de la 54<sup>ème</sup> édition du FNAP

Le coup d'envoi de la 54<sup>ème</sup> édition du Festival national des arts populaires (FNAP) a été donné, vendredi soir, à l'emblématique Palais Badii à Marrakech, avec des spectacles folkloriques chinois incarnant l'authenticité et la richesse du patrimoine culturel de ce pays asiatique.

Ce spectacle inaugural a été présenté par une troupe artistique de la ville chinoise de "Ningbo", réputée pour ses représentations folkloriques expressives du patrimoine millénaire de la Chine.

La participation chinoise a constitué un moment artistique exceptionnel. La troupe a fasciné le public par ses rythmes folkloriques, ses costumes traditionnels et ses mouvements artistiques harmonieux, reflétant ainsi l'esprit d'échange culturel auquel est vouée cette manifestation annuelle.

Dans une déclaration à la MAP, le

chef de la troupe chinoise, Yan Xiaoping, a exprimé la joie de cette troupe de participer à ce festival prestigieux qui célèbre les arts populaires et la diversité culturelle.

"Nous sommes fiers de présenter notre culture devant un public marocain hospitalier et passionné par les arts traditionnels", a-t-il dit.

Il a ajouté que le choix de la Chine en tant qu'invitée d'honneur de cette édition incarne "la profondeur des relations d'amitié et de la coopération qui unissent les deux pays, dans leurs dimensions culturelle et humaine", notant que la culture reste un moyen efficace de promouvoir la compréhension et l'ouverture entre les peuples.

La cérémonie d'ouverture de cette édition a également été marquée par la participation de troupes folkloriques marocaines de diverses régions et provinces représentant les arts populaires

d'Ahwach, Abidat Rma, Gnaoua, Reggadda et Guedra, en plus de troupes féminines de Souss et d'Al Haouz. Leurs spectacles, mêlant rythmes, danse et chants populaires, ont reflété la richesse et la diversité du patrimoine culturel marocain.

A cette occasion, Mohamed Knidiri, directeur du festival et président de l'Association le Grand Atlas, initiatrice de cette manifestation, a affirmé que le FNAP représente un événement annuel pour célébrer l'identité marocaine dans sa diversité et la multiplicité de ses affluents, soulignant l'importance de cette manifestation dans la valorisation du patrimoine immatériel et sa transmission aux jeunes générations.

Dans une déclaration à la presse, il a relevé que "l'édition actuelle confirme la place du Maroc en tant que plateforme de dialogue culturel international, notamment à travers l'accueil de la

Chine en tant qu'invitée d'honneur, dans le contexte des relations solides unissant les deux pays dans les domaines de la culture et de l'art."

Il a précisé, dans ce contexte, que cette manifestation artistique sera l'occasion de rencontre et de dialogue entre les arts populaires marocains et leurs homologues internationaux, avec la participation de plus de 700 artistes répartis sur plus de soixante troupes folkloriques représentant les différentes régions du Royaume, ainsi que des troupes représentant la Chine, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition accueille des troupes folkloriques représentant l'ensemble des régions du Royaume, transformant ainsi Marrakech en capitale des arts populaires et contribuant à renforcer son rayonnement culturel.

# Lancement des travaux de rénovation de l'Institut Cervantès de Casablanca

Les travaux de rénovation de l'Institut Cervantès de Casablanca ont été lancés vendredi lors d'une cérémonie officielle de pose de la première pierre. Cette rénovation intégrale de ce bâtiment emblématique du patrimoine casablancais vise à en faire à l'issue des travaux un centre de référence pour la langue et la culture espagnoles au Maroc tout en préservant son cachet architectural.

Dans une allocution, l'ambassadeur d'Espagne au Maroc Enrique Ojeda Vila a affirmé que cet institut joue un rôle majeur dans la promotion de la culture hispanique et l'enseignement de la langue espagnole, soulignant aussi sa contribution dans le resserrement des relations historiques entre les Royaumes du Maroc et d'Espagne.

"La culture est l'âme des peuples et les échanges culturels font partie de la longue histoire entre le Maroc et l'Espagne", a-t-il dit, avant de noter que les deux pays accordent une place importante à la promotion de leur coopération culturelle.

Pour sa part, Luis García Montero, directeur général de l'Institut Cervantès, a mis l'accent sur l'importance de la réhabilitation de ce bâtiment construit en 1934,



relevant sa contribution dans la promotion du dialogue culturel entre le Maroc et l'Espagne. Et d'indiquer que ce projet architectural, conçu par l'architecte espagnol Jesús Ullargui en collaboration avec l'architecte marocain Omar Alaoui, permettra de moderniser ce bâtiment tout en conservant son âme et son cachet architectural et historique.

Le site rénové offrira une superficie de plus de 2.300 m<sup>2</sup>, auxquels s'ajouteront près de 1.000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs : jardins, cours et lieux de rencontre. Le futur Institut abritera notamment des espaces administratifs, une bibliothèque, une douzaine de salles de classe, un café littéraire, ainsi que des espaces verts pensés de manière à favoriser les échanges culturels.

## Bouillon

de culture

### Dakka et rythmes

La 18ème édition du Festival national "Dakka et rythmes" s'est ouverte vendredi à Taroudant, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- Département de la Culture.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation se propose de mettre en relief le patrimoine de la "Dakka", l'un des arts enracinés dans le paysage culturel et artistique national.

Initiée sous le thème "L'art de Dakka, l'esprit du patrimoine et le rythme de l'identité", cette manifestation culturelle vise à promouvoir ce patrimoine et à assurer sa pérennité et sa transmission aux générations futures.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par un spectacle interprété avec brio par la troupe de la Dakka Roudania, ainsi qu'un hommage appuyé rendu aux artistes Abdelmajid El Anssouri (Taroudant) et Ahmed Ait Chala (Taroudant), en reconnaissance de leur contribution à la préservation de cet art populaire.

# Présentation à Rabat de la pièce de théâtre "Bougafer" de Saloua Regragui

La pièce de théâtre "Bougafer", mise en scène par Saloua Regragui, a été présentée, vendredi à la Villa des arts de Rabat.

Cette œuvre, qui conjugue expression théâtrale et approche documentaire, met en lumière l'un des épisodes les plus héroïques de l'histoire de la résis-

tance marocaine contre le colonialisme : la bataille de Bougafer. Menée en 1933 par les tribus Aït Atta sous la conduite d'Assou Oubasslam contre les forces

françaises, cette épopée incarne des valeurs profondes de résistance, de sacrifice et d'attachement à la terre.

La troupe a brillamment réussi à faire revivre cette page de bravoure à travers des tableaux expressifs et un jeu scénique nourri du patrimoine oral, redonnant vie à des épopées populaires profondément ancrées dans la mémoire collective nationale.

Dans une déclaration à la MAP, Saloua Regragui a exprimé sa grande fierté de présenter cette pièce théâtrale, qui coïncide avec le neuvième anniversaire de la création de sa troupe, relevant que ce spectacle constitue une contribution artistique à la valorisation de la mémoire collective de la résistance marocaine, en restituant l'un de ses chapitres les plus marquants dans un style théâtral novateur.

Elle a précisé avoir opté pour une approche scénique teintée d'humour, afin de rendre accessible le récit de Bougafer sans en altérer la portée historique. Elle a aussi insisté sur l'importance de mettre en lumière le rôle central des femmes dans cette épopée, en soulignant leurs sacrifices quotidiens et leur contribution effective aux côtés des résistants, tant dans les montagnes que dans les lignes de ravitaillement, outre le soutien moral et sur le terrain.

La bataille de Bougafer, qui a eu comme théâtre Jbel Saghro au sud-est du Royaume, revêt une portée hautement symbolique et historique dans la mémoire nationale marocaine. Elle demeure l'une des batailles les plus intenses de la résistance dans le Haut Atlas oriental, marquant un tournant décisif dans la lutte contre le colonialisme.



Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

|                  |                          |                            |                  |                   |                  |                       |            |
|------------------|--------------------------|----------------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------------|------------|
| VIENT À BOUT     | DONNER                   | COBALT<br>COMPRIS          | RÉSIDU           | EXERCICE PHYSIQUE | ACQUITTEMENT     | SAC EN PRIME          | EXPRESSION |
|                  |                          |                            |                  |                   | À L'ENVERS-BLET  |                       |            |
| EN VENTE         |                          | EN AOÛT                    |                  | POURRI            |                  |                       |            |
| ROMAINS          |                          | MISES EN TERRE<br>EN APNÉE |                  | QUARTIER DE PARME | VIGNOBLE         | PRÉPOSITION EN CRUE   |            |
| IL A PRIS LE JUS |                          |                            |                  |                   |                  |                       |            |
| BUTE             |                          |                            | PERSONNE BAVARDE | PETIT MUR         |                  |                       | PROTÉGÉ    |
| TÊTE DE TSIKANE  |                          | FEMME AIMÉE                | RABÂCHE          | PETIT RUISSEAU    |                  | LETTRÉS DE BRECHT     |            |
| DÉTOURNÉE        |                          | PARIES COUCHER EN JOUE     |                  |                   | GRECQUE          | ELLE A LA TAILLE FINE |            |
|                  |                          |                            |                  | ÉTRIQUÉ           |                  |                       |            |
| PIRE             | EN PARTIE FIN DE MALADIE |                            | AVEC LES POULES  | TRISIÈME NOTE     |                  | ULTRA-VIOLET          |            |
|                  |                          | TRACTE                     |                  |                   | QUARTIER DE CAEN | FIN D'ANNÉE           |            |
| ROBERT           |                          |                            |                  | SODIUM            |                  | EN PREMIER            |            |
| À L'ENVERS-NOTE  |                          | ESSAÏE                     |                  |                   |                  | ANNONCE LIRE SUITE    |            |

Solution mots flechés d'hier

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | A | D | A | T |   |   |   |   |   |   |
| E | N | S | E | I | G | N | E | R | E |   |
| E | M | U | N | U | L | R | E | I | N |   |
| I | R | A | A | E | N | I |   |   |   |   |
| M | A | T | E | N | I | A | T | A | G |   |
| R | C | U | V | E | E | R | M |   |   |   |
| S | C | I | E | R | A | E | R | A | M |   |
| G | E | N | E | S | U | A | R | D | U |   |
| D | T | R | A | V | E | R | S | A | T |   |
| N | A | U | C | I |   |   |   |   |   |   |
| C | A | M | E | C | R | U | C | I | A | L |
| B | I | S | O | S | E | R | I | E |   |   |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
 Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
 Mohamed Bouazab

**Rédaction**  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Boufity  
 Mourad Tabet  
 Walaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Melah

**Responsable des ressources humaines**  
 Atika Radhi

**Directeur artistique**  
 Fouad Ezzafir

**Service technique**  
 Khadija Sbi (Responsable)  
 Myriem Rebane  
 Khadija Hatali  
 Mariama Farki  
 Elkaroussi Elmaridi

**Révision**  
 Abdeloumeïn Worrach

**Secrétariat**  
 Aesma Tabas

**Photographe**  
 Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
 Ahmedou El Karab (Laiyoune)  
 Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
 Chouab Sahroun  
 Khalil Benmouza

**Adresse de la Rédaction**  
 33, Rue Amir Abdellader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
 libération@libe.ma  
**Téléphone:**  
 0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
 0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
 E-mail:  
 annonces@liberationlibe.ma  
 Youssef El Gabs  
 Moura El Youssef  
 Louba Baghdad  
 Latifa Mourib  
 Rkia Ait Dahman  
 Sihem Zaïter  
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
 BP 889 - Casablanca  
 Tél: 0522 31 00 62  
 0522 62 32 32  
 0522 60 21 44  
 Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie  
 Les Editions  
 Maghébines

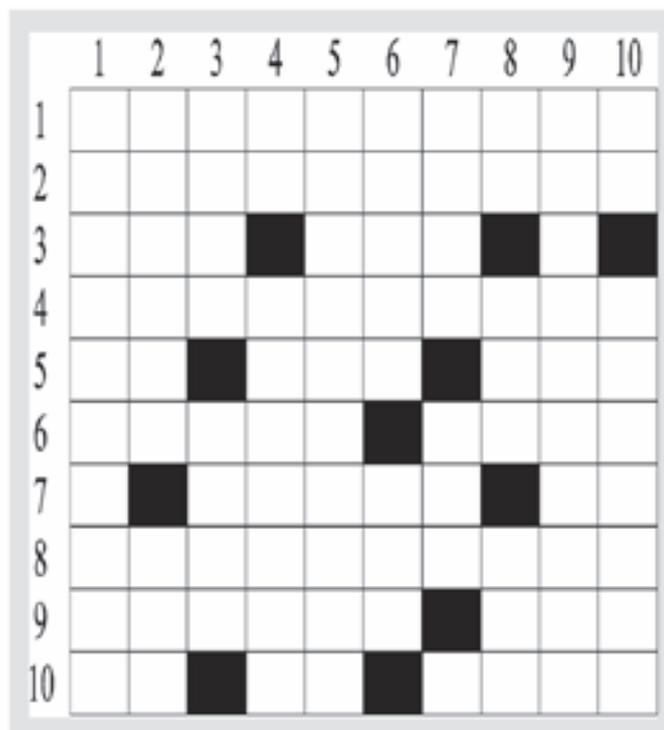
Distribution  
 SAPRESS  
 Dossier de presse: 130 / 64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération  
 Libération Maroc



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Art pictural
- 2- Nom de son
- 3- Il se poste - Vieille bête
- 4- Avant l'agriculture
- 5- Erbium - Homme du Déluge - Porte charge
- 6- Idéaux - Est utile
- 7- Diapré - Métal
- 8- Inespérée
- 9- Chants grecs - Indien
- 10- Champion - En les - Enseignement

## VERTICALEMENT

- 1- Cousine de l'accordéon
- 2- Prisé de queue - Eclat
- 3- La « Ville éternelle » - Poète français
- 4- Forme d'en - Propriété de la matière
- 5- Durillons
- 6- Singe - Possesif
- 7- Hâte - s'occ de yen
- 8- Adverbe anglais - Avant break au court - Difficile
- 9- On y mange en chemin
- 10- Fin de forme - Elles font la recette

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 |   |   | 1 | 4 | 7 | 3 |   |   |
|   | 4 |   | 7 |   | 9 |   | 2 |   |
|   |   | 3 | 8 |   | 5 |   |   |   |
|   | 5 | 6 |   |   |   | 8 | 1 |   |
| 4 |   |   |   |   |   |   | 6 |   |
| 3 | 1 |   |   |   | 2 | 5 |   |   |
|   |   | 1 |   | 2 | 6 |   |   |   |
| 8 | 9 |   | 3 |   | 2 |   |   |   |
|   | 7 | 4 | 5 | 6 |   |   |   | 3 |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 8 | 6 |   |   | 9 | 7 |   |  |  |
|   | 3 | 8 | 7 |   |   |   |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  |  |
| 2 | 7 |   | 9 | 1 |   |   |  |  |
|   | 9 |   | 3 |   | 5 |   |  |  |
|   |   | 4 | 2 |   | 6 | 9 |  |  |
|   |   |   |   |   |   |   |  |  |
|   |   |   | 5 | 3 | 7 |   |  |  |
| 4 | 9 |   |   | 8 | 6 |   |  |  |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 7 | 4 | 9 |   | 3 |   |   |
| 9 | 3 |   | 1 |   |   |   |   | 7 |
|   |   |   |   |   |   |   |   | 2 |
| 8 | 1 | 4 |   | 5 |   |   |   |   |
| 7 |   | 6 | 1 |   | 9 |   | 4 |   |
|   |   |   |   | 7 |   | 1 | 2 | 8 |
| 4 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5 |   |   |   |   | 7 |   | 4 | 6 |
|   |   | 3 | 4 | 1 | 7 |   |   |   |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 |   | 5 | 4 |   |   |   |   |
|   |   | 5 | 7 |   |   |   |   | 4 |
| 3 | 7 |   |   |   | 1 |   |   |   |
|   |   |   |   | 9 |   |   |   | 8 |
|   | 8 | 9 |   |   |   | 6 | 4 |   |
| 4 |   | 7 |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 1 |   |   |   |   | 5 | 6 |
| 6 |   |   |   | 9 |   | 8 |   |   |
|   |   |   | 8 | 2 |   |   |   | 1 |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 | 2 | 5 | 8 | 3 | 4 | 1 | 7 |
| 5 | 4 | 8 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 9 |
| 7 | 3 | 1 | 4 | 6 | 9 | 8 | 2 | 5 |
| 3 | 6 | 4 | 7 | 9 | 8 | 1 | 5 | 2 |
| 9 | 1 | 7 | 3 | 5 | 2 | 6 | 8 | 4 |
| 8 | 2 | 5 | 6 | 4 | 1 | 9 | 7 | 3 |
| 4 | 7 | 6 | 9 | 1 | 5 | 2 | 3 | 8 |
| 2 | 5 | 9 | 8 | 3 | 6 | 7 | 4 | 1 |
| 1 | 8 | 3 | 2 | 7 | 4 | 5 | 9 | 6 |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 2 | 8 | 3 | 6 | 1 | 4 | 9 |
| 9 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 | 2 | 3 | 5 |
| 4 | 1 | 3 | 5 | 9 | 2 | 7 | 8 | 6 |
| 1 | 9 | 5 | 3 | 6 | 8 | 4 | 2 | 7 |
| 3 | 2 | 7 | 9 | 4 | 5 | 8 | 6 | 1 |
| 8 | 6 | 4 | 2 | 7 | 1 | 9 | 5 | 3 |
| 6 | 4 | 8 | 1 | 5 | 9 | 3 | 7 | 2 |
| 7 | 3 | 9 | 6 | 2 | 4 | 5 | 1 | 8 |
| 2 | 5 | 1 | 7 | 8 | 3 | 6 | 9 | 4 |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 2 | 3 | 5 | 6 | 1 | 7 | 8 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 4 | 3 | 8 | 2 | 9 | 1 |
| 8 | 1 | 4 | 9 | 2 | 7 | 6 | 3 | 5 |
| 6 | 7 | 1 | 3 | 9 | 5 | 4 | 2 | 8 |
| 2 | 8 | 9 | 6 | 1 | 4 | 5 | 7 | 3 |
| 3 | 4 | 5 | 7 | 8 | 2 | 1 | 6 | 9 |
| 1 | 3 | 8 | 2 | 5 | 6 | 9 | 4 | 7 |
| 4 | 9 | 2 | 1 | 7 | 3 | 8 | 5 | 6 |
| 7 | 5 | 6 | 8 | 4 | 9 | 3 | 1 | 2 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 5 | 8 | 1 | 7 | 4 | 9 | 3 |
| 1 | 7 | 4 | 3 | 9 | 2 | 6 | 8 | 5 |
| 8 | 3 | 9 | 6 | 5 | 4 | 2 | 7 | 1 |
| 3 | 1 | 8 | 2 | 6 | 9 | 7 | 5 | 4 |
| 9 | 4 | 2 | 7 | 3 | 5 | 8 | 1 | 6 |
| 7 | 5 | 6 | 1 | 4 | 8 | 9 | 3 | 2 |
| 4 | 9 | 7 | 5 | 2 | 3 | 1 | 6 | 8 |
| 6 | 8 | 3 | 4 | 7 | 1 | 5 | 2 | 9 |
| 5 | 2 | 1 | 9 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 |

# L'Afrique n'est pas le cobaye de la géoingénierie solaire

L'Afrique subit certains des pires effets d'une crise climatique qu'elle n'a pas provoquée. Pendant que les températures croissantes, les précipitations, les sécheresses et les inondations imprévisibles dévastent les communautés et les écosystèmes du continent, ceux qui en Occident sont à l'origine du réchauffement climatique élaborent des plans d'expérimentation de solutions climatiques hypothétiques dans les pays africains. Ce pari autour de l'avenir du continent – et de la planète – constitue un acte grave d'injustice climatique, et un affront pour les dirigeants africains, dont beaucoup expriment publiquement leur inquiétude concernant la promotion et la banalisation de ces technologies.

L'évolution la plus troublante réside sans doute dans un effort croissant d'étude et de mise en œuvre de la géoingénierie solaire (également appelée modification du rayonnement solaire, ou MRS), ensemble de technologies à haut risque consistant à réfléchir la lumière du soleil vers l'espace afin de rafraîchir la planète. Cette stratégie ne remédie nullement aux causes profondes du changement climatique, et n'offre aucune solution d'adaptation à long terme. Si elle était appliquée, elle ne permettrait de traiter les symptômes que temporairement, tout en risquant de provoquer des conséquences inattendues et potentiellement désastreuses.

Les risques associés à la géoingénierie solaire sont considérables, en particulier pour un continent africain vulnérable face au climat. La MRS pourrait modifier les régimes de précipitation, et interférer avec les moussons, ce qui risquerait de menacer les systèmes alimentaires, de conduire au déplacement de communautés entières, et d'entraîner l'effondrement des écosystèmes. Par ailleurs, la perspective que des acteurs extérieurs viennent tester ces interventions d'ampleur planétaire au sein de pays africains ravive le souvenir des nombreuses et sombres expérimentations médicales, agricoles et économiques qui ont été imposées aux populations et aux communautés noires au cours de leur histoire.

De manière plus générale, l'empiètement des pays du Nord à développer les recherches de géoingénierie solaire dans le Sud global soulève de sérieuses questions de pouvoir, d'équité et de justice dans la gouvernance mondiale du climat – notamment celle de savoir qui détermine l'agenda de la recherche. Certains des plus grands



financeurs mondiaux de la MRS ont beau promettre d'inclure les scientifiques africains dans la création de connaissances en la matière, il est essentiel de s'interroger sur les intérêts servis par cette trajectoire de recherche. Les scientifiques africains sont de plus en plus attirés vers des initiatives largement financées et façonnées par des acteurs du Nord, avec pour conséquence une asymétrie croissante : alors que les chercheurs du continent africain apportent connaissances, données et légitimité, les véritables décisions sont prises ailleurs.

La recherche sur la MRS ne constitue pas seulement un sujet scientifique, mais soulève également des questions morales, éthiques et politiques, qui ne sauraient être ignorées. Sommes-nous légitimes à nous prendre pour des dieux au contrôle du thermostat de la Terre ? Qui peut décider du niveau «sûr» de refroidissement de la planète ? Comment des décisions aussi importantes peuvent-elles être prises sans mécanismes de responsabilité ni consentement de ceux qui risquent d'être les plus impactés ? Qui sera responsable si les choses tournent mal, ou si les conséquences s'étendent par-delà les frontières ? Plus important encore, qui est au contrôle de ces technologies, et qui les finance ?

Nous devons comprendre que la recherche sur la MRS ne pourra jamais être impartiale, puisqu'elle influence les priorités politiques, qu'elle valide l'utilisation de certaines méthodes, et qu'elle produit des effets dans le monde réel. Investir

des fonds dans l'étude de la MRS, sans que ne soient honorés ni les engagements de financement de la lutte contre le changement climatique, ni la promesse du fonds pertes et dommages créé lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques en 2022 à Charm el-Cheikh, c'est appliquer une dangereuse stratégie de courte vue.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat met en garde sur le fait que les procédés de MRS «se heurtent à d'importantes incertitudes et lacunes dans les connaissances, ainsi qu'à des risques substantiels». La Convention sur la diversité biologique a adopté en 2010 un moratoire de facto sur la géoingénierie solaire – une position réaffirmée l'an dernier – reconnaissant les sérieuses menaces que cette technologie fait peser sur la biodiversité et les communautés locales. Plus de 560 universitaires, dans plus de 67 pays, ont par ailleurs signé une lettre ouverte appelant à la conclusion d'un accord international de non-utilisation de la géoingénierie solaire. Cette lettre a suscité un mouvement mondial, plus de 2.000 groupes de la société civile et plus de 4.700 personnes ayant soutenu la pétition sur ce sujet.

Le risque existe par ailleurs de voir la géoingénierie solaire devenir une excuse pour continuer de retarder la réduction des émissions. En créant l'illusion d'une solution technologique miracle, la MRS épargne aux gouvernements et aux grandes entreprises la difficile tâche consis-

tant à transformer les systèmes énergétiques, ainsi qu'à mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles.

Il n'existe pas de raccourci vers une planète en bonne santé. La résolution de la crise climatique impose un changement systémique, et nécessite de placer l'accent sur les populations les plus impactées, qui doivent être les leaders de l'action climatique, plutôt que les cobayes de technologies hasardeuses. L'Afrique avance d'ores et déjà sur ce chemin, en déployant des solutions climatiques équitables et justes, telles que l'agroécologie, les énergies renouvelables, la restauration des écosystèmes et l'adaptation menée par les communautés.

L'idée selon laquelle la géoingénierie solaire constituerait un mal nécessaire, ou notre dernière chance de sauver une planète en surchauffe, est très éloignée de la réalité. Cette stratégie potentiellement dangereuse accapare le soutien et les financements nécessaires aux véritables solutions. L'Afrique n'est pas un laboratoire, et nous ne resterons pas les bras croisés face à cette menace pour l'avenir du continent. Les Africains doivent faire preuve de leadership et de solidarité dans le refus de technologies climatiques aventureuses qui ne servent qu'une minorité au détriment du plus grand nombre.

**Par Chukwumerije Okereke**  
Professeur de gouvernance mondiale  
à l'Université de Bristol  
Et Nnimmo Bassey, directeur de la  
Fondation Santé de la Terre Mère

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Équipement  
et de l'Eau  
Direction Provinciale de  
Casablanca  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N° 06/2025  
Le 05/08/2025 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux de Ma-  
dame la Directrice Provin-  
ciale de l'Équipement, du  
Transport, de la Logistique  
de Casablanca sis à Bd  
Anoual Derb Ghallef Casa-  
blanca 20102 BP 1774 à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix  
n° 06/2025 du 05/08/2025  
pour :  
Réalisation des prestations  
topographiques pour l'im-  
matriculation des parcelles  
du Domaine Public de  
l'autoroute relevant de la  
Wilaya du Grand Casa-  
blanca sur différentes  
tranches - Marché aliéni (4  
Lots)  
• Lot 1 : Tranche 3 de l'im-  
matriculation ( 170 par-  
celles expropriées  
immatriculées ; et 90 non  
immatriculées).

• Lot 2 : Tranche 4 de l'im-  
matriculation ( 140 par-  
celles expropriées  
immatriculées ; et 70 non  
immatriculées).  
• Lot 3 : Tranche 5 de l'im-  
matriculation ( 110 par-  
celles expropriées  
immatriculées ; et 60 non  
immatriculées).  
• Lot 4 : Tranche 6 de l'im-  
matriculation ( 200 par-  
celles expropriées  
immatriculées ; et 30 non  
immatriculées).  
-le dossier d'appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : [www.marches-  
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :  
-Lot n°1 : 624 000,00 DHS  
TTC (Six cent vingt-quatre  
mille dirhams toutes taxes  
comprises)  
-Lot n°2 : 504 000,00 DHS  
TTC (Cinq cent quatre  
mille dirhams toutes taxes  
comprises)  
-Lot n°3 : 408 000,00 DHS  
TTC (Quatre cent huit  
mille dirhams toutes taxes

comprises)  
-Lot n°4 : 552 000,00 DHS  
TTC (Cinq cent cinquante-  
deux mille dirhams toutes  
taxes comprises)  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé comme suit :  
-Lot n°1 : Neuf mille Di-  
rhams (9 000,00 dhs)  
-Lot n°2 : Sept mille cinq  
cents Dirhams (7 500,00  
dhs)  
-Lot n°3 : Six mille Di-  
rhams (6 000,00 dhs)  
-Lot n°4 : Huit mille Di-  
rhams (8 000,00 dhs)  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30 à 34 du décret rela-  
tif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du Régle-  
ment de Consultation.  
N° 4416/PA

الجمهورية المغربية  
وزارة التجهيز والمواصلات والبنية التحتية  
الاتحادية المغربية للتجهيز والمواصلات والبنية التحتية  
المديرية الإقليمية لطنجة



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONALS SIMPLIFIES SUR OFFRES DES PRIX N° :  
33-36/INV/2025  
SEANCE PUBLIQUE

Le 17 Juillet 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazzane, sis à Angle Av Madt et Av Almoravides, Ouazzane, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

| AOU N°      | OBJET DE LA PRESTATION  | ESTIMATION DES COÛTS TTC   | MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS) |
|-------------|---|--|---|
| 33/INV/2025 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 82 ESPACES PRESCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE : KHOUZAMA - PROVINCE D'OUARZAZATE.                   | 703 284,00<br>Sept Cent Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams.               | 11 000,00<br>Trente Mille                 |
| 34/INV/2025 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 82 ESPACES PRESCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE : OUCHESSATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.                 | 703 284,00<br>Sept Cent Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams.               | 11 000,00<br>Trente Mille                 |
| 35/INV/2025 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 82 CANTINES SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE : OUCHESSATE - PROVINCE D'OUARZAZATE.                   | 896 400,00<br>Huit Cent Quatre Vingt Six Mille Quatre Cent Dirhams.                      | 14 000,00<br>Quatorze Mille               |
| 36/INV/2025 | TRAVAUX DE CREATION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE - NOUVELLE GENERATION - AU LYCEE COLLEGIAL AL ARABI AL BATIMI A LA CT DE TAJAKHITTE, PROVINCE DE OUARZAZATE - 1EME TRANCHE -. | 613 761,20<br>Six Cent Treize Mille Mille Sept Cent Soixante Trois Dirhams, 20 Centimes. | 12 000,00<br>Douze Mille                  |

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 04 du règlement de consultation.  
N° 4417/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville  
Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane

AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONALS SUR OFFRES DE PRIX

-Séance Publique-  
Réservé aux PME

Il est porté à la connaissance du public que les appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix suivants :

- N° 81/AUKSS/2025 relatif à la réalisation des prestations de fiscalité comptable et fiscale de l'Agence Urbaine de Kénitra- Sidi Kacem- Sidi Slimane au titre des exercices 2025, 2026 et 2027;
- N° 82/AUKSS/2025 relatif à l'établissement des plans de vues aériennes (par avion) en couleurs 1/7500ème avec une caméra numérique à une résolution de 15cm et l'établissement des plans aérotopographiques et de restitution sous format sig et des orthophoto plans au 1/20000ème des centres des collectivités territoriales de Lalla Mimouna, de Achaoua et de Sidi Abdellatif, du centre de Dhalha de la collectivité territoriale de Moulay Bouachem, du centre de Mechba Kaulif de la collectivité territoriale de Biana Ouled Ayad, du centre de Had Ouled Jelloul de la collectivité territoriale de Benamou, province de Kénitra, de la ville de Sidi Slimane et du centre Sidi Abdenour de la collectivité territoriale de Ouled Hicim, province de Sidi Slimane, des villes de Madina Belkadir et de Sidi Kacem et des centres des collectivités territoriales de Ziana, de Khacichate et de Rouadja, province de Sidi Kacem;
- N° 83/AUKSS/2025 relatif à l'étude d'établissement des plans de reconstruction des douars Ouled Saïd, Lahraou, Ouled Sghir Soualem, Lagladra, Lamouaguer et Lagladra El Maouia relevant de la commune de Sidi El Kamel (Lot unique), (Voir le RC rectifié);
- N° 84/AUKSS/2025 relatif à l'étude d'établissement des plans de reconstruction des douars d'Ouled Ayad, Ouled Aïkar, Ouled Benhar et Lahraou relevant de la commune de Sidi Mohammed Chell;
- N° 85/AUKSS/2025 relatif à l'étude d'établissement des plans de reconstruction des douars de Lahraou et d'Ouled Chikou relevant de la commune d'Ouled Siana au profit de l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane, dont l'avis a été publié le Lundi 30 Juin 2025 dans le journal libération n° 10546 sous n° 4222/PA et le journal d'Al Ibtid Al Ibtidai n° 14 975 du 01/07/2025 sous n° 4211802/PA.

Ces RC sont rectifiés comme suit :

- Report de la date d'ouverture des plis de 22/07/2025 à partir de 10h00 à 23/07/2025 à partir de 10h00 ;
- Modifications apportées au niveau du RC de l'appel d'offres N° 83/AUKSS/2025 relatif à l'étude d'établissement des plans de reconstruction des douars Ouled Saïd, Lahraou, Ouled Sghir Soualem, Lagladra, Lamouaguer et Lagladra El Maouia relevant de la commune de Sidi El Kamel (Lot unique), (Voir le RC rectifié):
  - Rectification au niveau de l'article 9 relatif à la justification des capacités et qualité des concurrents, paragraphe de l'offre technique, les diplômes de l'équipe ;
  - Rectification au niveau de l'article 14 relatif aux critères d'appréciation des capacités techniques et financières des concurrents - examen des offres et mode de jugement, au niveau, la grille de notation.
- Modifications apportées au niveau du RC de l'appel d'offres N° 85/AUKSS/2025 relatif à l'étude d'établissement des plans de reconstruction des douars de Lahraou et d'Ouled Chikou relevant de la commune d'Ouled Siana :
  - Rectification au niveau de l'article 14 relatif aux critères d'appréciation des capacités techniques et financières des concurrents - examen des offres et mode de jugement, au niveau, la grille de notation.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 4418/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUIA  
COMMUNE SIDI MOHAMED

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix  
N° 08/2025  
Séance publique

Jeudi 31 Juillet 2025 à 11 heures matin, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre nationale N°08/2025 pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRES TERRAINS OMNISPORTS AUX QUARTIERS:  
ERRIAD - TAKADDOUM - EL IDARI - EL BASSATINE.

Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La caution provisoire : Trente mille dirhams ( 30 000,00 dhs).  
Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: Un million neuf cent trente neuf mille huit cent trente six dirhams,80 cts ( 1 939 826,80 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-411 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.  
Le dépôt des plis des concurrents s'effectuant par voie électronique, à partir du portail marocain des marchés publics, [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N° 1692-23 du 4 Rija 1444 ( 25 Juin 2023 ) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics .  
Les fiches techniques demandées au article 15 du RC doivent être déposées dans les bureaux de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre débournement, ou remis au moins tenants au président de la commission d'appel d'offres.  
Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique et de l'eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit:

| SECTEUR | QUALIFICATION | CLASSE |
|---------|---------------|--------|
| 0       | O2            | 2      |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 8 du règlement de consultation.  
N° 4418/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Délégation de Kénitra  
Avis d'appel d'offres ouvert international  
(Séance publique)  
N°11/2025

Le 29/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kénitra - BP N°1554 Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international ayant pour objet : Achat et installation du matériel médico-technique et médico-hospitalier destiné aux établissements de soins de santé primaires- THAJ MANSOUR-HCINAT (BAHARA OULAD AYAD) - NKHA KHSSA - OKBA-

OULAD BEN SBAA (SOUK LARBA) OULED YOUSSEF (BAHARA OULAD AYAD) relevant de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Kénitra. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublic.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à 57 911,00 dhs (cinquante-sept mille neuf cent onze dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 895 564,00 dhs (deux millions huit cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante-quatre dirhams TTC). Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. La documentation technique doit être mise dans un pli distinct à déposer au plus tard le 29/07/2025 à 10 heures, conformément à l'article 37 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif

aux marchés publics.  
N° 4420/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale  
Tanger-Tétouan-Al Hoceima  
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale  
Tétouan  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix  
N° 13/DMST/2025  
SEANCE PUBLIQUE  
Le 22/07/2025 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des

plus, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié pour objet :  
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE NEONATOLOGIE DU CHP DE TETOUAN.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à : (10 000,00 DH) dix mille Dirhams. L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : 798 000,00 DH T.T.C (Sept Cent Quatre Vingt Dix-huit DH, 0 CTS)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du dé-

cret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation. La documentation (Catalogue, les prospectus, notices...) est mis dans un pli distinct et déposée au bureau des marchés de la Délégation du M.S.P.S. à la province de Tétouan au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.  
N° 4421/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUELIMIM -OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI FNI  
PACHAÏK SIDI FNI  
COMMUNE DE SIDI FNI  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX  
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES  
ET LA GESTION DÉLEGUÉE



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة غوليميم وود نون  
 إقليم سفي فني  
شكوية سفي فني  
جماعة سفي فني  
مخربة الصالح  
إم التعمير والأشغال والمستلكت و التراث  
التقنية و التسيير المعرفي

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL 2025  
COMPLÉMENTAIRE N°02:**

- Maître d'ouvrage : Commune SIDI FNI
- Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que : La Commune de Sidi Fni envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

**a) Prestations des Travaux**

**Année budgétaire 2025**

| N° | Objet   | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de paiement | Mois de publication | Observation                   |
|----|---|------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|
| 01 | Aménagement des quartiers sous-équipés.       | Commune SIDI FNI | 3 000 000,00              | A.O.O            | Juillet             | Néant                         |
| 02 | Entretien courant de bâtiments administratifs | Commune SIDI FNI | 400 000,00                | A.O.O            | Août                | Néant                         |
| 03 | Entretien courant de voies                    | Commune SIDI FNI | 200 000,00                | A.O.O            | Août                | "Réserve" aux P.M entreprises |

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

**Année budgétaire 2026**

| N° | Objet  | Lieu d'exécution |
|----|--|------------------|
| 01 | Renforcement d'éclairage public dans les différents quartiers de la ville. | Commune SIDI FNI |
| 02 | Construction d'une gare routière moderne.                                  | Commune SIDI FNI |
| 03 | Aménagement des plages.  | Commune SIDI FNI |
| 04 | Construction d'un centre de camping et d'hébergement                       | Commune SIDI FNI |

**Année budgétaire 2027**

| N° | Objet  | Lieu d'exécution |
|----|--|------------------|
| 01 | Renforcement d'éclairage public dans les différents quartiers de la ville. | Commune SIDI FNI |

**b) Prestations de fournitures**

**Année budgétaire 2025**

| N° | Objet  | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de paiement | Mois de publication | Observation                   |
|----|--|------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|
| 01 | Achat de Matériaux de construction                                   | Commune SIDI FNI | 530 000,00                | A.O.O            | Juillet             | "Réserve" aux P.M entreprises |
| 02 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.                    | Commune SIDI FNI | 700 000,00                | A.O.O            | Juillet             | "Réserve" aux P.M entreprises |
| 03 | Fournitures de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés | Commune SIDI FNI | 150 000,00                | A.O.O            | Novembre            | "Réserve" aux P.M entreprises |
| 04 | Achat de véhicules   | Commune SIDI FNI | 1 800 000,00              | A.O.O            | Juillet             | Néant                         |

| N° | Objet  | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de paiement | Mois de publication | Observation                   |
|----|--|------------------|---------------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|
| 05 | Acquisition d'une ambulance, d'un fourgon mortuaire et d'un véhicule équipé d'un canon pulvérisateur.  | Commune SIDI FNI | 1 480 000,00              | A.O.O            | Juin                | Néant                         |
| 06 | Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des prestations de mise en œuvre du futur contrat de gestion déléguée du service de transport public par bus sur le périmètre urbain et péri-urbain de la ville de Sidi Fni | Commune SIDI FNI | 2 500 000 ,00             | A.O.O            | Août                | Néant                         |
| 07 | Matériel de signalisation  | Commune SIDI FNI | 275163,00                 | A.O.O            | Juillet             | "Réserve" aux P.M entreprises |

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

**Année budgétaire 2026**

| N° | Objet   | Lieu d'exécution |
|----|---|------------------|
| 01 | Achat des matériaux de construction.              | Commune SIDI FNI |
| 02 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public. | Commune SIDI FNI |

**Année budgétaire 2027**

| N° | Objet   | Lieu d'exécution |
|----|---|------------------|
| 01 | Achat des matériaux de construction.              | Commune SIDI FNI |
| 02 | Achat de matériel d'entretien d'éclairage public. | Commune SIDI FNI |

**c) Prestations de services**

**Année budgétaire 2025**

| N° | Objet                            | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de paiement | Mois de publication | Observation   |
|----|----------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|---------------------|---|
| 02 | Entretien des plages et piscines | Commune SIDI FNI | 300 000,00                | A.O.O            | Mai                 | Location de matériel de transport et engins   |
| 03 | Etude Générale                   | Commune SIDI FNI | 932 900,00                | A.O.O            | Juillet             | • Etude et suivi des travaux d'aménagement des quartiers sous-équipés et construction de mur de soutènement.<br>• Terrains de proximité |

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

**Année budgétaire 2026**

| N° | Objet   | Lieu d'exécution |
|----|---|------------------|
| 01 | Etude de la situation du quartier industriel. | Commune SIDI FNI |

**Année budgétaire 2027**

| N° | Objet   | Lieu d'exécution |
|----|---|------------------|
| 01 | Etude de la situation du quartier industriel. | Commune SIDI FNI |

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte suivante.

N° CONSULTATION :  
17/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
DE  
REMPLACEMENT DE 34  
ADMINISTRATIONS ET 08  
SALLES DE CLASSE EN  
PREFABRIQUE AUX  
ECOLES PRIMAIRES RELEVANT  
DE LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'AREF SM A TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 7 312 500,00  
MAD (Sept Millions Trois  
Cent Douze Mille Cinq  
Cent Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
29/07/2025 A 10H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

architecturale. N° 4422/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte suivante.

N° CONSULTATION :  
18/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
D'EXTENSION DE  
21 ECOLES PRIMAIRES  
RELEVANT DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE DE TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 6 682 500,00  
MAD (Six Millions Six Cent  
Quatre Vingt Deux Mille  
Cinq Cent Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
29/07/2025 A 12H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 4423/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte suivante.

N° CONSULTATION :  
19/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
D'EXTENSION DES LYCÉES  
COLLEGIUMS ALINBIAT A  
CT OULED TEIMA, AL-LAYMOUNE  
A CT OULED BERHIL ET IGLI A CT IGLI  
RELEVANT DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE DE TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 4 331 250,00  
MAD (Quatre Millions  
Trois Cent Trente et Un  
Mille Deux Cent Cinquante  
Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
29/07/2025 A 15H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 4424/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE SIMPLIFIÉE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte simplifiée suivante.

N° CONSULTATION :  
20/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
D'EXTENSION DES LYCÉES  
QUALIFIANTS ACOULOZ A  
CT MOULOZ, ARGANE A  
CT ARGANA ET TABARI A CT  
LAGHFIAT RELEVANT DE LA  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 2 021 250,00  
MAD (Deux Millions Vingt  
et Un Mille Deux Cent  
Cinquante Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
31/07/2025 A 10H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 4425/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte suivante.

N° CONSULTATION :  
21/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE  
L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE  
ELYARMOUX A LA COMMUNE  
TERRITORIALE SIDI HMAD  
OUABDELLAH RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 6 666 000,00  
MAD (Six Millions Six Cent  
Soixante Six Mille Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
31/07/2025 A 12H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 4426/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADÉMIE  
RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

Il Sera Procédé à La Salle  
Des Réunions De La Direction  
Provinciale De L'académie  
Régionale De  
L'éducation Et De La Formation  
Sous Massa A Taroudant  
à L'ouverture Des Plis de la  
consultation architecturale  
ouverte suivante.

N° CONSULTATION :  
22/2025/CA  
OBJET DE LA CONSULTATION :  
ETUDES ARCHITECTURALES  
ET SUIVI DES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE  
L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE  
ARGANA A LA COMMUNE  
TERRITORIALE ARGANA  
RELEVANT DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE DE TAROUDANT.

BUDGET PREVISIONNEL  
MAXIMUM, HORS TAXES  
EN MAD : 6 666 000,00  
MAD (Six Millions Six Cent  
Soixante Six Mille Dirhams).

DATE ET HEURE D'OUVERTURE  
DES PLIS :  
31/07/2025 A 15H00

Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
des marchés et achats au  
siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous Massa  
à TAROUDANT, il peut également  
être téléchargé à partir  
du portail des marchés  
publics accessible à  
l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des architectes  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
103, 104 et 105 du décret n°  
2-22-431 du 15 Chaabane  
1444 (08 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis  
contre récépissé dans le  
bureau des marchés et achats  
au siège de La Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation et  
de la Formation Sous  
Massa à TAROUDANT ;  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics ;  
- Soit les remettre au  
Président du jury de la  
consultation architecturale  
ouverte au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par L'ARTICLE N° 07 du  
règlement de consultation  
architecturale.

N° 4427/PA

**SOCIÉTÉ LODGE HOUSSE**  
RC n° 1299 à AZROU  
Liquidation de la société  
L'assemblée générale extraordinaire en date du 20/05/2025 de la SOCIÉTÉ - LODGE HOUSSE - a décidé :  
- La liquidation et la clôture définitive de la société.  
- Donner quitus à la liquidatrice et mettre fin à son mandat  
- La radiation définitive du RC.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance d'Azrou le 27/07/2025 sous le numéro 139.

Pour extrait et mention  
N° 4428/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DRAA TAFILALT  
PROVINCE DE OUARZAZATE  
COMMUNE DE OUARZAZATE  
AVIS DU CONCOURS ARCHITECTURAL  
N° : 01/CA/2025

Le 18 Août 2025 à Dix heures (10h), il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune de Ouarzazate, sise à avenue Mohamed V, Commune d'Ouarzazate, à l'ouverture des emballages des architectes relatifs au Concours architectural relatif à la réalisation des Etudes architecturales et suivi de gros travaux d'aménagement du souk Al Ahad à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalt.

Le dossier du concours architectural doit être téléchargé, gratuitement, à partir du portail des marchés publics accessible à

l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixé à la somme de : 75.000.000,00 DHS (H.T) (Soixante quinze millions dirhams (H.T)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement du concours architectural et l'article 124 du décret 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Commune de Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 de règlement du concours architectural.

N° 4429/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Région de CASA-SETTAT  
Délégation Provinciale de NOUACEUR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 6/2025

(Séance publique)  
Le 22/07/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation - sis au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Coté du Collège AHMED

LHIBA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié pour :

L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN MARCHÉ D'UN ASCENSEUR AU NIVEAU DU CENTRE DIAGNOSTIC DU CENTRE HOSPITALIER PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN RELEVANT DE LA PROVINCE NOUACEUR (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée comme suit : 40000,00dhs (Quatre cent mille dirhams T.T.C.)

Le cautionnement provisoire qui doit être constitué et déposé par voie électronique, est fixé à la somme de : 7000,00dhs (Sept mille dirhams)

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

[marchespublics.gov.ma](http://marchespublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les documentations techniques :

• Liste de collage ;  
• Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;  
Exigée par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposées contre récépissé dans le bureau des marchés de la

délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Coté du Collège AHMED LHIBA) avant 16 Heures 30 Mn du 21/07/2025

- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;  
Les dossiers d'appel d'offres et les documents techniques soumis, envoyés ou remis après la date limite spécifiée ne seront pas acceptés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 4430/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
DÉLÉGATION PROVINCIALE DE TANTAN

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation région Guelmin Oued Noun 5r Avenue la Plage Quartier Administratif TANTAN, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux suivants :

| « A MAJORATION » |   |                                 |   |                                   |
|------------------|---|---------------------------------|---|-----------------------------------|
| N AO             | OBJET   | CAUTION PROVISoire (EN DHS TTC) | ESTIMATIONS TTC EN DHS  | DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS |
| 15/06/ESP/2025   | EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/MED GON  | 12 000,00<br>DOUZE MILLE DHS    | 645 276,60 Dirhams<br>Six Cent Quarante-Cinq Mille Deux Cent Soixante-Dix-Huit Dirhams ; 69 Cts | 31/07/2025 à 09 H 00              |
| 16/06/ESP/2025   | EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LYCÉES COLLÉGIENX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/MED GON | 12 000,00<br>DOUZE MILLE DHS    | 623 769,12 Dirhams<br>Six Cent Vingt-Trois Mille Sept Cent Soixante-Neuf Dirhams ; 12 Cts       | 31/07/2025 à 10 H 00              |

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 39 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4431/PA

## Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran  
07H10 : Documentaire amazigh  
07H40 : Documentaire amazigh  
08H10 : El Haoudaj  
09H05 : Amelay  
10H05 : Yakout w anbar  
11H00 : Oussrati  
11H55 : Al Wajh Al Akhar  
12H25 : Ahlam City



13H00 : Journal Télévisé  
13H20 : Sla W Slam  
14H00 : Journal Télévisé  
14H20 : Journal Télévisé  
14H40 : Al Mailhoun  
15H00 : Parlement  
18H00 : Qahwa nes nes  
18H20 : Majala Takafia  
18H30 : Journal Télévisé



18H50 : Al Wajh Al Akhar  
19H20 : Babou aala Babi  
19H30 : Rattrapage  
19H40 : Joudia  
20H25 : Ahlam City  
21H00 : Journal Télévisé  
22H00 : Ala Ghatla  
23H00 : Dahab Nokra Harir  
00H00 : Journal Télévisé  
00H20 : Sla W Slam  
00H55 : Al Wajh Al Akhar  
01H30 : Aazima  
02H00 : Amelay  
03H00 : Yakout w anbar  
04H00 : Documentaire amazigh  
04H30 : Documentaire amazigh  
05H00 : El Haoudaj  
06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CHTHIWAAT BLADI  
06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:40:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS  
08:10:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE  
09:20:00 : FEUILLETON : ZINA  
09:50:00 : MAGAZINE : CHTHIWA MAJA CHOUMI-CHA  
10:00:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB  
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:00:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : AL KHAWA  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ



RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:25:00 : MAGAZINE : QUO-TIDIENNES JAM SHOW  
14:30:00 : FEUILLETON : ZINA  
15:00:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
16:30:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU  
17:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
17:35:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU  
18:00:00 : FEUILLETON : WA ALMA  
18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR  
18:20:00 : MAGAZINE : CHTHIWA MAJA CHOUMI-CHA  
18:30:00 : MAGAZINE : QUO-TIDIENNES JAM SHOW  
18:50:00 : FEUILLETON : 3AILT  
19:40:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

20:30:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:05:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA  
21:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:55:00 : FEUILLETON : AL AKHAWAT ATTALAT  
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
23:45:00 : FEUILLETON : 3AILT  
00:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
01:15:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW  
02:30:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
03:30:00 : MAGAZINE : RE-PLAY  
04:00:00 : FEUILLETON : AL MOUKHTAFI  
04:45:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

## Portrait



# Demna, styliste provocateur contraint de s'assagir

Enfant, il a fui la guerre et appréhendait la mode comme un "champ de bataille", n'hésitant pas à interpeller jusqu'à déranger: allé trop loin, le Géorgien Demna, qui passe de Balenciaga à Gucci, a été contraint de s'assagir.

"Ce que Demna a apporté à la mode, à Balenciaga et au succès du groupe est immense. Sa force créative est exactement ce dont Gucci a besoin", a salué François-Henri Pinault, PDG de la maison mère Kering, dans le communiqué annonçant ce transfert inattendu mimars.

Son dernier défilé pour la maison française mercredi à Paris, pendant la semaine de la haute couture, est l'un des plus attendus et fera sans nul doute le plein de stars proches du designer. Il rejoindra la griffe italienne dès le lendemain.

Depuis le 26 juin, une exposition baptisée "Balenciaga par Demna" attire aussi les foules au siège parisien de Kering. Elle retrace ses dix années de création à travers une centaine de pièces, de la robe haute couture à la sneaker XXL en passant par le célèbre cabas en cuir inspiré du sac Ikea.

Sans rancune, Demna y dévoile même un mail de 2007 dans lequel Balenciaga déclinait sa candidature.

Presque vingt ans plus tard, le Géorgien de 44 ans a fait de la griffe une marque désirable, ayant franchi le milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Clés de ce succès, son style iconoclaste, des T-shirts à de la haute couture, sa capacité à rendre désirable le "moche", des Crocs à semelles compensées aux sacs poubelles, ainsi que ses

connexions people, de la rappeuse américaine Cardi B à l'actrice française Isabelle Huppert.

Mais cela ne s'est pas fait sans accroc. Retour en 2022. En octobre, Balenciaga doit couper les ponts avec le rappeur Kanye West, ami de Demna qui a ouvert son défilé trois semaines plus tôt à Paris, après ses dérapages antisémites.

En novembre, le styliste, cité parmi les 100 personnalités les plus influentes au monde par le magazine américain Time, se retrouve lui-même dans l'oeil du cyclone après une campagne publicitaire mettant en scène des enfants avec des accessoires d'inspiration sado-masochiste.

Demna reconnaît un "mauvais choix artistique" et promet de changer son "approche provocatrice" dans la façon de concevoir et de montrer ses vêtements. "On a droit à l'erreur dans un groupe comme Kering. On n'a pas le droit de faire deux fois la même", le prévient François-Henri Pinault.

Défilés sur une table de cuisine XXL inspirée de celle de sa grand-mère ou dans un étroit couloir à l'intérieur d'un cube noir, plutôt que dans la boue, mais collections toujours très streetwear, le créateur a depuis mis de l'eau dans son vin, tout en conservant ses signes distinctifs.

Suffisant pour relancer Gucci, en perte de vitesse ? L'action Kering a dé-

gringolé après l'annonce de sa nomination, les investisseurs attendant plutôt un poids lourd venu de l'extérieur, selon des analystes.

Demna Gvasalia, qui a abandonné son nom de famille pour ses représentations dans la mode, est né le 25 mars 1981 à Soukhoumi, en Abkhazie, région de la Géorgie alors république soviétique.

Dans les années 90, après la chute de l'URSS, il a fui, avec sa famille, le "nettoyage ethnique" des Géorgiens par les séparatistes abkhazes prorusse.

"La guerre en Ukraine a réveillé la douleur et les traumatismes que j'avais en moi", a-t-il confié en dédiant, en mars 2022, un show au pays récemment envahi par la Russie, lors duquel ont défilé sous une tempête de neige des "réfugiés" à moitié dénudés et portant des sacs poubelles, vendus ensuite plus de 1.500 euros.

Diplômé de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers (Belgique), Demna est passé par Maison Margiela et Vuitton, avant de créer avec son frère en 2014 la marque Vetements, abandonnée en 2019, puis d'être nommé directeur artistique de Balenciaga en 2015.

Dans une interview en 2021 au magazine Vanity Fair, il confiait que la mode était pour lui "une bataille", d'où "l'agressivité et la noirceur" de ses créations.



Son dernier défilé pour la maison française mercredi à Paris, pendant la semaine de la haute couture, est l'un des plus attendus et fera sans nul doute le plein de stars proches du designer

# Sport

Mondial des clubs



## Un PSG résilient s'impose à 9 contre 11 face au Bayern

Paris a plié mais n'a pas rompu: réduit à 10 après avoir ouvert le score, puis à 9, le PSG a enfoncé le Bayern Munich (2-0) samedi à Atlanta pour se qualifier pour les demi-finales du Mondial des clubs.

Ce match se range déjà dans la catégorie des classiques, tant la qualité l'a disputé au suspense. C'est bel et bien Paris qui rejoindra le New Jersey pour rencontrer mercredi le Real Madrid de son ancienne star Kylian Mbappé, vainqueur (3-2) du Borussia Dortmund.

Le choc a tenu ses promesses dès la première minute, avec deux équipes déterminées à appliquer leur plan de jeu, similaire, de quoi faire des "étincelles" selon le mot de Vincent Kompany, l'entraîneur des Bavarois.

Le Bayern Munich a plutôt pris l'ascendant au départ, récupérant très vite le ballon en pressant de manière intense. Mais Paris, malgré l'absence d'Ousmane Dembélé encore préservé au coup d'envoi par Luis Enrique, a ensuite pris l'ascendant.

Une farandole d'occasions, sans but, a animé la première mi-temps et régalé les spectateurs, dans une ambiance plutôt terne: frappe à côté de Désiré Doué après une récupération haute de Khvicha Kvaratskhelia (3e), tir trop mou de Michael Olise (6e), raid trop excentré de Konrad Laimer (8e), arrêts exceptionnels de Gianluigi Donnarumma sur Olise (27e) et de Manuel Neuer sur "Kvara" (32e), tête hors cadre de Harry Kane (38e), réflexe de Donnarumma devant Jamal Musiala (41e)...

Seule manquait l'efficacité dans le dernier geste, de part et d'autre. Et la grave blessure de Jamal Musiala, dont la cheville a tourné au contact de la pelouse, a glacé l'assistance.

Le deuxième acte a débuté de manière beaucoup plus décousue, mais Paris a continué à vendanger, d'Achraf Hakimi qui manque sa feinte en tirant un coup franc (47e) à Bradley Barcola qui choisit un tir haut trop facile à arrêter dans un duel avec Neuer (48e). De l'autre côté du terrain, Kingsley Coman aussi s'est trompé d'option sur une contre-attaque prometteuse (53e), et Olise a tiré sur le gardien (61e) et au-dessus (66e).

Mais c'est Neuer lui-même qui a failli faire une offrande à Paris, en relançant sur Kvaratskhelia, puis en



manquant son tacle.

Ousmane Dembélé, tout juste rentré en jeu sous les acclamations et qui s'est jeté, a alors manqué de peu le but vide (73e).

Les duels ont gagné en intensité et le ballon n'a cessé de passer d'une équipe à l'autre. Et c'est sur l'une de ces batailles que Désiré Doué a frappé: alors que "Kvaradonna" s'était emparé sur la défense, Joao Neves a surgi pour annihiler la contre-attaque bavaroise et partir en dribble.

Après un échange avec Hakimi, il a trouvé en retrait Doué aux abords de la surface qui a intelligemment frappé à ras de terre au premier poteau. Neuer n'a presque pas bougé (78e).

La dramaturgie s'est intensifiée avec le carton rouge pour Willian Pacho, pour une semelle haute sur Leon Goretzka (82e). La dernière fois que le PSG s'est retrouvé à 11 contre 10 était... contre le Bayern en novembre dernier (défaite 1-0 à l'Allianz Arena).

Impensable, le PSG a même dû évoluer à neuf, après l'exclusion de Lucas Hernandez, qui, non content de mettre son coude sur Raphaël Guerreiro, lui a administré une talonnade dans l'entre-jambe

(90e). D'abord tenté de contester ce qu'il pensait être un carton jaune, Lucas Hernandez est resté interdit devant le carton rouge administré par l'arbitre Anthony Taylor.

"Certaines décisions étaient étranges, nous les acceptons mais nous pensons que certains cartons n'étaient pas justifiés, déjà à 11 contre 11 ce n'était pas facile, après le premier carton rouge, ça s'est compliqué, puis deux jours de moins, c'était un peu la loterie", a commenté le coach. D'ordinaire, Luis Enrique ne s'exprime jamais sur les décisions arbitrales.

Les Parisiens ont dû alors tenir, repoussant vague après vague. Mais le match est passé dans une sphère encore supérieure avec le deuxième but des Parisiens, contre le cours du jeu. Dembélé, après avoir touché la barre, a bénéficié du travail de Hakimi pour ne laisser aucune chance à Neuer d'un tir rageur (90+6). L'intégralité du banc et du staff a alors pénétré sur la pelouse pour fêter avec les joueurs, extatiques comme après avoir gagné la Ligue des champions.

Un pénalty accordé puis refusé au Bayern Munich a ensuite accentué le drame. Mais ce PSG-là n'est pas sujet aux remontadas.

## Marquinhos loue la mentalité des Parisiens

Le capitaine du Paris SG Marquinhos a loué la mentalité affichée par son équipe, bien que réduite à neuf joueurs en fin de match.

Ce match "a montré la mentalité de notre groupe. Gagner c'est déjà très difficile et continuer à gagner ça l'est encore plus... Et c'est ça notre mentalité d'aujourd'hui, montrer qu'on a toujours faim, qu'on a toujours envie d'aller plus loin", a déclaré le défenseur brésilien en zone mixte d'après-match.

Et d'enchaîner: "Il faut avoir un mental très bon. Aujourd'hui, encore une fois, avec deux joueurs en moins, nous sommes restés tous ensemble, nous avons défendu en équipe dans notre camp (...) Au moment des cartons rouges, j'ai regardé mes coéquipiers et j'ai vu que tout le monde était vraiment déterminé à défendre tous ensemble. Tout le monde se parlait, on se disait + ce match à nous, on va tous défendre vraiment fort jusqu'au bout. Je savais que rien n'allait se passer".

"Notre équipe est vraiment forte mentalement. On est prêts pour affronter toutes les difficultés dans un match. Même s'il est difficile, comme aujourd'hui. Et dans tout ça, la clé c'est un entraîneur qui a fait un travail incroyable jusqu'à aujourd'hui, qui a fait cette équipe telle qu'elle est", a-t-il ajouté.

Cet entraîneur, c'est Luis Enrique nommé à la tête du PSG il y a deux ans et qui en a fait un collectif soudé et redoutable.

"La clé, c'est notre entraîneur qui a apporté sa philosophie, qui a apporté son état d'esprit, qui a préparé l'équipe très bien depuis le premier jour où il l'a prise en mains. Je pense qu'il a commencé de zéro et il a cherché à améliorer l'équipe mentalement, pour qu'on soit prêt quoi qu'il puisse se passer pendant un match. Et nous voyons le résultat chaque jour", a développé Marquinhos.

"Il y a toujours des choses qui vont se passer dans le match. Le coach bosse ça à l'entraînement. Parfois il y a des fautes et lui parfois ne les siffle pas, afin qu'on travaille aussi le mental, ce qui fait qu'on sera prêts en match", a-t-il conclu.

## Le Real Madrid bat Dortmund et rejoint les demi-finales



Le Real Madrid s'est qualifié samedi pour les demi-finales du Mondial des clubs en s'imposant 3-2 face au Borussia Dortmund au MetLife Stadium de New Jersey.

Les Merengue ont rapidement pris l'avantage grâce à des buts de Gonzalo García (10e) et Fran García (20e). Dortmund a réduit l'écart par Maximilian Beier dans le temps additionnel (90e+2), mais Kylian Mbappé a scellé la victoire madrilène deux minutes plus tard (90e+4).

Le Real a terminé à dix après l'expulsion de

Dean Huijsen (90e+6) pour une faute dans la surface. Serhou Guirassy a transformé le pénalty qui a suivi (90e+8), mais les Allemands n'ont pas réussi à égaliser.

Le Real Madrid affrontera le Paris Saint-Germain mercredi à New York pour une place en finale.

### "Un grand défi" contre le PSG, estime l'entraîneur du Real

L'entraîneur du Real Madrid Xabi Alonso a estimé samedi que la demi-finale du Mondial des clubs contre le PSG, mercredi, sera un "grand défi" et a eu également des mots élogieux pour son compatriote Luis Enrique, le coach des champions d'Europe.

"Je pense qu'en ce moment, (Luis Enrique) transmet une énergie très positive. Pratiquement depuis les huitièmes de finale de la Ligue des champions, le PSG est à un très haut niveau et ce sera un très grand défi pour nous", a déclaré Xabi Alonso en conférence de presse à

l'issue de la victoire de son équipe en quart de finale face au Borussia Dortmund (3-2).

"Maintenant, nous devons gagner la demi-finale. Espérons que nous arriverons en finale, que nous nous améliorerons et grandirons en tant qu'équipe. Nous en sommes beaucoup plus proches maintenant et nous allons continuer comme ça, le rythme est bon", a ajouté celui qui a pris la succession de Carlo Ancelotti à l'occasion de la Coupe du monde des clubs.

Xabi Alonso a également apprécié l'entrée en jeu de Kylian Mbappé, qui a inscrit son premier but dans le tournoi sur une magnifique bicyclette. Le capitaine de l'équipe de France avait manqué la totalité du premier tour en raison d'une gastro-entérite sévère avant d'effectuer son retour à la compétition lors du huitième de finale contre la Juventus Turin (1-0) en entrant en jeu à la 68e minute.

"Il va mieux, il n'est pas encore à 100% mais il s'améliore chaque jour et il a maintenant quatre jours de plus", a indiqué l'entraîneur du Real.

CAN féminine



# Le Maroc tire son épingle du jeu face à la Zambie



La sélection marocaine féminine de football et son homologue zambienne se sont quittées sur un nul (2-2), en match comptant pour la 1ère journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc-2024, samedi soir au stade Olympique de Rabat.

Les Lionnes de l'Atlas ont été surprises par un but précoce signé Barbra Banda dès la première minute de jeu, mais les protégées du coach espagnol Jorge Vilda n'ont pas été impressionnées par cette ouverture du score et ont tenté de remettre les pendules à l'heure, notamment par le biais de Noughaila Benzina (4e) et Ghizlane Chebbak (5e).

Un effort récompensé par un but d'égalisation

signé Ibtissam Jraïdi (12e) du point de penalty après le recours au VAR.

Ce but d'égalisation a boosté la confiance des Lionnes de l'Atlas qui ont déroulé leur jeu dans tous les compartiments pour creuser l'écart, avant que la Zambie ne prenne l'avantage par une réalisation de Racheal Kundananji (27e).

Les joueuses zambiennes ont maintenu la pression sur la défense marocaine par des passes longues en profondeur pour tenter de surprendre la gardienne Khadija Er-Rmichi qui s'est illustrée dans un face-à-face contre Barbra Banda (45+1e).

De retour des vestiaires, les Lionnes de l'Atlas ont été plus audacieuses offensivement

avec des incursions à partir des flanes pour disperser le bloc défensif des Zambiennes, notamment par le biais de Sanaa Mssoudy (63e) qui a remplacé Yasmin M'Rabet.

Les Lionnes de l'Atlas ont été plus entreprenantes et ont créé plus d'occasions lors de cette seconde période grâce notamment à la virevoltante Sanaa Mssoudy qui a revigoré la ligne offensive marocaine et Fatima Tagnaout.

La capitaine des Lionnes de l'Atlas, Ghizlane Chebbak, a réussi à remettre les compteurs à zéro en inscrivant le but de l'égalisation à la 87e minute de jeu.

La cérémonie d'ouverture de la CAN féminine de football, qui se déroule du 5 au 26 juillet au Maroc, a été marquée par un show époustouffant de sons et lumières accompagné de feux d'artifices. Le clou du spectacle a été la prestation de la chanteuse marocaine Jaylann qui a enflammé les gradins par son dernier tube.

Le match d'ouverture de cette CAN s'est déroulé en présence, notamment, du président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid et du président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, ainsi que des responsables de la CAF.

Les Lionnes de l'Atlas affronteront, mercredi prochain, la RD Congo pour le compte de la 2e journée, avant de croiser le fer, le 12 juillet, avec le Sénégal.

## Jorge Vilda : La combativité des joueuses a été décisive pour arracher le nul face à la Zambie

L'entraîneur de l'équipe nationale féminine de football, Jorge Vilda, a affirmé, samedi à Rabat, que la combativité des Lionnes de l'Atlas a été décisive pour arracher le nul face à la Zambie, en ouverture de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dames.

S'exprimant en conférence de presse à l'issue du match entre le Maroc et la Zambie (2-2), Jorge Vilda a tenu à remercier les joueuses « qui se sont battues contre une équipe solide », ajoutant qu'elles ont déroulé un bon rythme de jeu, en particulier en seconde période, dans un match avec une haute intensité.

« Les changements effectués nous ont aidés à nous rattraper et à revenir dans le match. L'équipe va certainement s'améliorer au fil des rencontres », a-t-il assuré, poursuivant que « le match nul reste un bon résultat et nous allons viser la victoire lors des prochains matchs ».

« La Zambie est une équipe solide avec de grandes joueuses. Le match d'ouverture est toujours difficile. L'équipe du Maroc a montré sa capacité à jouer un bon football », a souligné le coach.

Pour sa part, la coach de la Zambie, Nora Häuptle a souligné que « le match contre le Maroc a été âprement disputé. Nous avons eu plusieurs occasions mais nous devrions mieux gérer nos temps forts », ajoutant que « les joueuses marocaines ont été très bonnes et ont réussi la possession du ballon en deuxième période, ce qui leur a permis d'égaliser ».

« Je suis satisfaite de notre jeu face à une équipe qui dispose de bonnes joueuses qui ont pris l'ascendant en seconde période », a-t-elle expliqué, précisant que « nous devons revoir certains aspects pour aborder sereinement les prochains matchs, mais le Maroc dispose d'une équipe techniquement bonne qui a réussi à faire la différence et égaliser en fin de match ».

## Patrice Motsepe: Cette édition sera la plus mémorable de toutes

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a souligné, samedi à Salé, que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine, qui se tient dans le Royaume, sera la plus mémorable de toutes les éditions de cette compétition continentale.

« Cette édition sera, sans aucun doute, la plus réussie et la plus mémorable de toutes. J'exprime toute ma gratitude à SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, ainsi qu'au peuple marocain pour leur soutien constant au développement du football africain », a déclaré Motsepe, lors d'une conférence de presse, au complexe Mohammed VI de football, à Maâmora (banlieue de Salé), à l'issue d'une réunion du comité exécutif de la CAF.

Après avoir adressé ses remerciements à la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) pour avoir accueilli les travaux du comité exécutif de la CAF, le dirigeant sud-africain a salué la participation des clubs africains au Mondial des clubs, en l'occurrence le Wydad de Casablanca, l'Espérance de Tunis, Al Ahly d'Égypte et les Sud-africains de Mamelodi Sundowns.

Il a formulé le vœu, dans ce sens, de voir les équipes africaines aller plus loin lors des prochaines éditions du Mondial des clubs. Selon le président de la CAF, « l'Afrique est fière de la performance du Maroc lors du dernier mondial au Qatar, où les Lions de l'Atlas se sont hissés en demi-finales ».

« Je suis sûr qu'une sélection africaine sera sacrée championne du monde dans l'avenir », a-t-il dit, estimant que le Maroc organisera en 2025 la meilleure édition de la CAN masculine.

De son côté, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a indiqué que l'objectif escompté par la fédération est de « rester en parfaite harmonie avec la feuille de route tracée par SM le Roi Mohammed VI pour le développement de la jeunesse africaine et marocaine », ajoutant que « nous sommes ravis que ces orientations se traduisent aujourd'hui de manière fréquente sur une terre de fraternité, d'histoire, de tolérance, de cohabitation et de civilisation millénaire ». La réunion du comité exécutif de la CAF s'est tenue en marge de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine, qui se tient du 5 au 26 juillet au Maroc.

## Des équipes favorites au sacre, d'autres ambitionnent de jouer les trouble-fêtes

Plusieurs sélections africaines féminines s'imposent comme des favorites au sacre continental lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, prévue du 05 au 26 juillet au Maroc, à la faveur de leur longue expérience et impressionnant palmarès, tandis que d'autres équipes chercheront à bouleverser la hiérarchie continentale.

L'équipe du Nigeria, première nation africaine dans le classement Fifa du football féminin, semble bien partie pour décrocher le sacre, tout comme l'Afrique du Sud, championne en titre, et le Maroc, vice-champion de la précédente édition et 3e au niveau africain.

Cependant, la porte reste ouverte devant plusieurs outsiders pour réaliser un exploit, notamment des sélections qui ont signé de très bonnes performances lors des échéances internationales grâce à des joueuses professionnelles évoluant dans des championnats internationaux, à l'instar de la Zambie et du Ghana.

### Des équipes favorites au sacre

L'équipe nigérienne de football s'impose comme l'équipe à battre lors de cette édition, bardée de ses neuf précédents titres de la CAN, en plus d'avoir un effectif composé de joueuses expérimentées qui ont cumulé une grande expérience au ni-

veau africain et international.

L'Afrique du Sud arrive en seconde position, elle qui a été finaliste à quatre reprises en 2000, 2008, 2012 et 2018. Elle aura en ligne de mire de défendre son seul et premier titre dans cette compétition décroché en 2022.

Le Nigeria et l'Afrique du Sud ne seront pas les seuls prétendants au titre, mais la Zambie, qui a mis en difficulté plusieurs équipes africaines lorgne également le sacre africain, grâce à une ossature qui comprend des joueuses parmi les meilleures au monde.

A cet égard, le spécialiste du football féminin, Rachid Bouziane a souligné dans une déclaration à la MAP que l'équipe nationale nigérienne possède un palmarès remarquable dans les compétitions continentales et internationales, ce qui en fait l'un des sérieux prétendants pour remporter le titre.

Il a ajouté que l'équipe sud-africaine n'abandonnera pas son titre facilement, notant que les Sud-africains vont défendre bec et ongles leur sacre.

### L'organisation de la CAN à domicile, atout majeur pour les Lionnes de l'Atlas

La mission de l'équipe nationale du Maroc ne sera pas de tout repos, car les

Lionnes de l'Atlas auront la lourde tâche de stopper l'élan des autres adversaires aspirant au titre, comme l'Afrique du Sud, le Nigeria, après avoir arraché le nul à la Zambie.

De nombreux indicateurs pointent en faveur de l'équipe nationale pour remporter le titre continental lors de l'édition 2024, notamment l'exploit historique des huitièmes de finale de la Coupe du monde 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande aux dépens de l'Allemagne, ainsi que la deuxième place de la dernière édition de la CAN organisée à domicile.

Les Lionnes de l'Atlas auront l'avantage du terrain et du public pour s'imposer comme des favorites, grâce au soutien massif du public marocain, habitué à soutenir les équipes nationales et les encourager pour réaliser un bon résultat.

Concernant les chances de l'équipe nationale féminine, M. Bouziane explique qu'en tant que pays hôte, les Lionnes de l'Atlas disposent de fortes chances pour être sacrées, ajoutant que le classement du Maroc au niveau continental et mondial renforce ses chances dans la course à la couronne continentale.

Il a souligné l'importance d'exploiter les facteurs du terrain et du public pour garder le trophée de la CAN au Maroc. <Néant>

Par Mohamed Ouaziz

## Des scientifiques développent des molécules pour combattre le VIH et d'autres infections virales

**D**es molécules innovantes et non toxiques développées par une équipe de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) à Montréal pourraient mener au développement de nouveaux agents thérapeutiques de prévention ou de traitement antiviraux efficaces et sûrs, indique une nouvelle étude.

Une équipe de scientifiques de cet établissement québécois menée par le chercheur Charles Gauthier a réussi à modifier chimiquement deux molécules naturelles, à savoir l'acide bétulinique et l'acide échinocystique, selon une méthodologie originale contrôlée en y ajoutant le Lewis X, a expliqué l'INRS dans un communiqué publié vendredi, ajoutant que cette modification structurale a permis d'obtenir de nouveaux composés chimériques appelés "saponines".

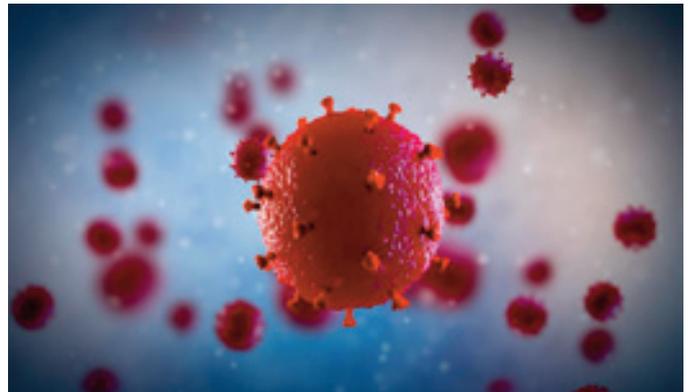
Les saponines, qui possèdent des avantages qui facilitent leur utilisation po-

tentielle dans des traitements antiviraux, bloquent efficacement l'action du VIH.

"Nos recherches montrent que les saponines sont parmi les plus efficaces jamais découvertes pour bloquer le mécanisme de transfert du VIH vers les cellules CD4+, même à très faibles doses", a expliqué Charles Gauthier, professeur à l'INRS et membre du Pasteur Network, cité dans le communiqué.

Les saponines pourraient ainsi servir de base au développement d'agents antiviraux à large spectre, capables de bloquer l'infection dès les premiers contacts avec le virus.

"Bien qu'il soit connu que le lait maternel contient des oligosaccharides capables de protéger les nouveau-nés contre l'infection par le VIH dans les premiers mois de l'allaitement, nous sommes les premiers à démontrer que des saponines peuvent inhiber la voie d'entrée du VIH via les récepteurs DC-SIGN et L-SIGN", a affirmé de son côté le docto-



rant en biologie à l'INRS, Oscar Javier Gamboa Marin.

Une autre propriété intéressante des saponines réside dans leur capacité à former spontanément des structures appelées "micelles" ou à s'intégrer dans des liposomes. Cela pourrait permettre, dans des travaux futurs, d'améliorer davantage leur efficacité contre le VIH, notamment

en facilitant leur ciblage vers les cellules touchées par le virus.

Les conclusions de l'étude, qui a fait l'objet de deux articles publiés dans la revue Chemistry - A European Journal, pourraient également servir à lutter contre d'autres virus dangereux comme Ebola, la dengue ou encore le SARS-CoV-2, a expliqué l'INRS.

### Recettes

## Jus de fruits



#### Ingrédients

Fraise  
Banane  
Orange  
Pomme jaune

On lave notre fruit et on les coupe des

On le mixe dans un blender

Bonne dégustation

#### Instructions de cuisine

## Sans conducteur, une Tesla se livre elle-même de l'usine jusqu'au domicile de son nouveau propriétaire

**C**hez Tesla, ce sont désormais les voitures qui viennent jusqu'aux clients. Un véhicule Model Y a quitté l'usine d'assemblage d'Austin, au Texas (Etats-Unis), pour rejoindre le domicile de son nouveau propriétaire, 25 km plus loin.

Pour prouver son exploit, le constructeur automobile américain a publié une vidéo sur X et sur YouTube, dans laquelle on peut voir la voiture rouler sans personne à son bord. Une vidéo publiée en vitesse accélérée, mais la séquence à vitesse réelle est également disponible, ce qui permet d'analyser en détail le comportement du véhicule face au Code de la route.

Ainsi, la voiture circule sur l'autoroute, puis en ville, sans rencontrer le moindre problème. Une grande première dont s'est réjoui Elon Musk, le propriétaire de l'entreprise. «C'est la première fois qu'une voiture se livre elle-même à son propriétaire», a-t-il écrit sur X, après avoir republié le post de son client. Le milliardaire a également félicité les équipes de Tesla AI, la branche de sa compagnie ayant mis au point cette prouesse technologique.

Toutefois, cela ne signifie pas que tous les clients de l'entreprise pourront profiter de ce

type de livraison. En effet, comme l'explique Auto Plus, le Model Y «normal» ne possède pas de pilote autonome. Il s'agit donc d'une option ajoutée à la voiture, mais qui ne serait pas disponible à la vente pour le moment.

En visionnant la séquence, de nombreux internautes ont fait part de leur étonnement sur les réseaux sociaux. «Un petit pas pour une voiture, un grand pas pour l'automobile», s'est amusé l'un d'eux. Certains imaginent déjà l'utilité qu'une telle option pourrait avoir. «J'ai hâte que la mienne puisse me déposer à l'aéroport et rentrer chez moi toute seule. Plus besoin de payer le stationnement», plaisante encore un youtubeur. «Imaginez que votre voiture ait besoin d'un entretien. Prenez rendez-vous. Votre voiture part au garage. Fait sa révision et rentre à la maison», écrit un autre.

Quoi qu'il en soit, cette livraison est un véritable coup de publicité pour l'entreprise. Ces derniers temps, Tesla faisait face à de nombreuses polémiques, notamment celles autour de la mise en service de ses robots-taxis à Los Angeles. Ces véhicules autonomes mettaient en danger les utilisateurs en commettant des excès de vitesse et en roulant parfois à contresens.